à Cœur ouvert

Les Allues

Le magazine municipal de la commune des Allues | N°4 | 2009

Dossier
la commune
et l'environnement

Dossier
l'intercommunalité

Dossier
construire l'avenir

Dossier
panorama

infos
générales et pratiques

Edito

Vers une nouvelle ère de confiance

Face aux défis qui s'imposent aujourd'hui dans notre monde incertain, la municipalité entend mettre en œuvre une politique volontariste. Résolument tournée vers l'avenir, sa démarche est optimiste et prend en compte les enjeux qui nous concernent tous. La tâche est ample et le parcours jalonné de priorités. Comme celles du développement durable, de la dynamique économique et touristique, comme celle aussi de la préservation de la qualité de notre cadre de vie.

Autant d'objectifs réalistes qui nécessitent un programme d'actions visant à conforter notre image et notre rang dans la sphère du tourisme d'hiver comme d'été.

Vital pour notre économie, le tourisme doit poursuivre son développement en s'appuyant sur des valeurs sûres.

Tournant le dos à la crise, les décisions prises par la municipalité illustrent sa volonté de construire un socle solide et durable. Demain se prépare aujourd'hui sans négliger le passé. Ce nouveau magazine ne se contente pas de dresser l'inventaire des dossiers et des chantiers. Il traduit les orientations de la municipalité et sa confiance en l'avenir.

Le Maire
Thierry **Monin**

sommaire

page 2
Dossier
La commune et l'environnement

page 3
Le cadre de vie
page 8
Le développement durable

page 17
Dossier
L'inter-communalité

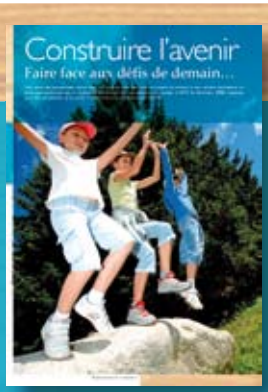

page 20
Dossier
Construire l'avenir
page 21
La politique sociale : concertation et propositions concrètes
page 23
L'urbanisme, un outil pour l'avenir
page 24
Aménagement de l'entrée et du centre de Méribel
page 25
Développer de nouvelles clientèles

page 30
Dossier
Panorama

page 31
Aménagements, études et travaux
page 33
Sécurité et circulation
page 36
Patrimoine et culture
page 38
Vie sociale et scolaire

page 41
Infos générales et pratiques
page 42
Infos pratiques
page 43
Calendrier des expositions
page 44
Rendez-vous de l'hiver
page 45
État Civil

ENVIRONNEMENT
INTERCOMMUNALITÉ
AVENIR
PANORAMA
INFOS GÉNÉRALES & PRATIQUES

La commune et l'environnement

L'environnement s'inscrit au cœur des préoccupations de la municipalité. La préservation comme la valorisation sont deux des axes majeurs définis. Diminuer les nuisances sonores, réduire l'empreinte carbone, encourager l'esthétique générale de notre vallée, réaliser des économies d'énergie, préserver la ressource de l'eau sont des dossiers auxquels la municipalité accorde une attention toute particulière.

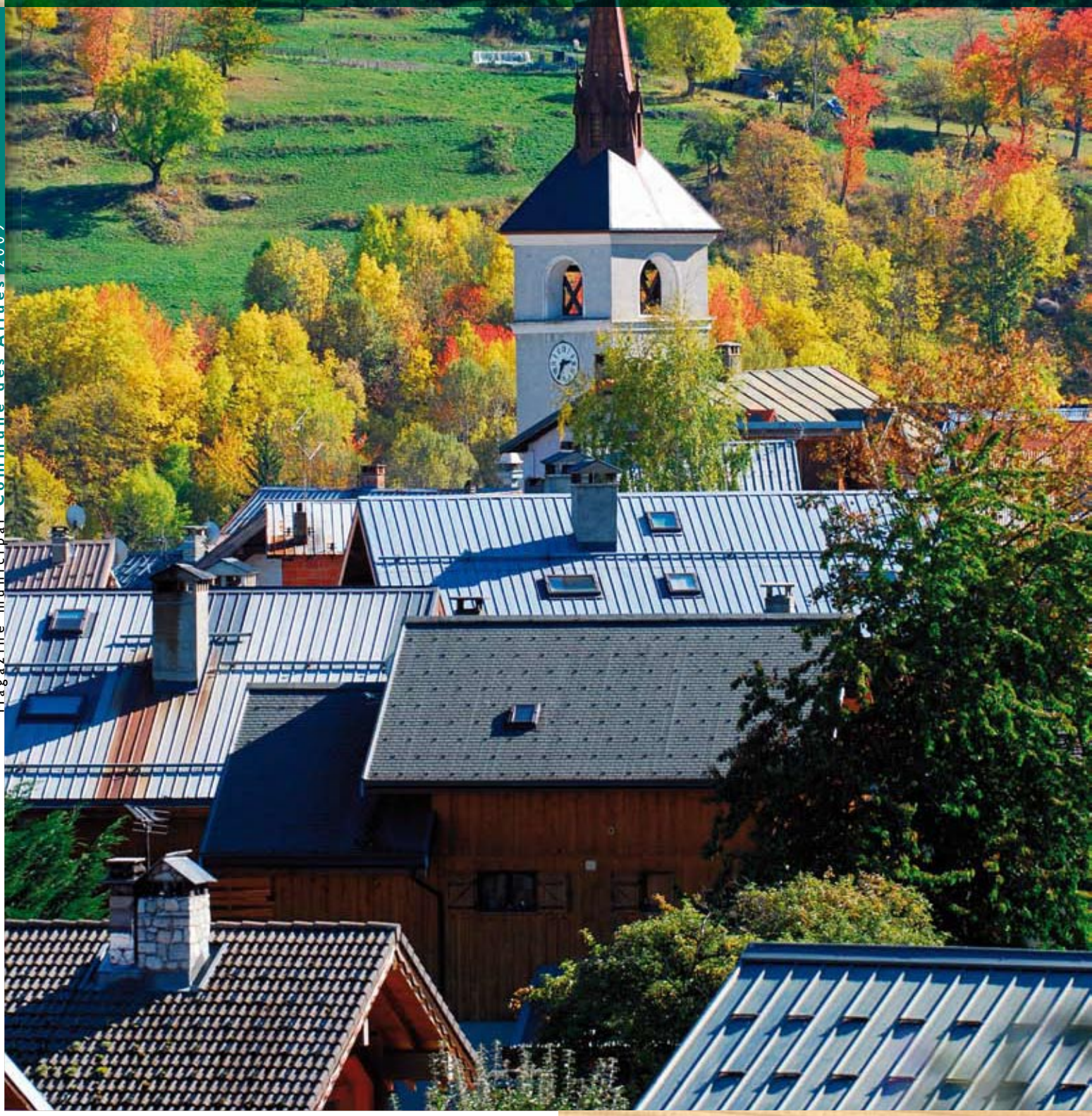

Le cadre de vie

L'air, sous pression… et sous surveillance.

« Un beau nez fruité et subtil, une attaque généreuse en narines… exprime un potentiel de senteurs des alpages avec des notes de sous-bois… ». À la façon experte d'un œnologue, on pourrait décrire les qualités de l'air de nos montagnes.
Mais, en saison d'hiver, la pointe de fraîcheur et la sensation de pureté s'accompagnent pourtant d'une réalité moins agréable : combustion et circulation accrues provoquent des accumulations gazeuses aux conséquences sanitaires parfois critiques pour les personnes sensibles (maux de tête, troubles respiratoires).

Depuis l'hiver dernier, des capteurs au nez sensible (plus précisément à la pollution photochimique – voir explication ci-contre) reniflent l'air ambiant.
Associés aux balises Ladybird (voir page suivante le sujet sur le bruit), ils suivent en la mesurant l'évolution de la qualité de notre air. Les données collectées sont rapatriées à intervalles réguliers et alimentent une base de données. Ces dernières sont destinées à produire des rapports décisionnels. Un outil supplémentaire au service de la collectivité destiné à modifier les comportements et à améliorer la qualité de la vie dans notre vallée.

La pollution photochimique

Les capteurs des stations Ladybird (mis en service par la société Azimut Monitoring) sont sensibles à la pollution à l'ozone (0^3) et au dioxyde d'azote ($N0^2$).

Ces deux polluants sont dits « polluants secondaires » car ils ne sont pas émis directement par les sources polluantes (trafic automobile, chauffage) mais sont le résultat de transformations chimiques sous l'action du rayonnement ultraviolet solaire.

Un suivi en temps réel

Les stations collectent la concentration conjointe ($NO^2 + 0^3$) toutes les minutes. Un rapport journalier est édité et synthétise l'ensemble des mesures enregistrées par les stations.

Montagne et pics de pollution…

Globalement, les niveaux observés restent faibles.
Une tendance à la hausse se manifeste cependant dès la mi-mars. Comme on pouvait s'y attendre, les zones à proximité des voies de circulation (Mussillon, Parc Olympique) montrent dans le créneau horaire 16h-18h des niveaux de pollution plus significatifs.

▲ Le cri du lynx

ACO n°22
L'environnement au cœur de la politique communale

Quand c'est trop aigu, ça devient grave…!

Les vacances constituent un moment privilégié pour tous. Pour la majorité de nos hôtes, il s'agit de se reposer, de se ressourcer, de goûter au dépaysement et de profiter pleinement de cette parenthèse existentielle qu'offre la montagne. Les vacances sont aussi synonymes de divertissement, de fête.
Soucieuse d'assurer une qualité de séjour irréprochable, la municipalité s'efforce de concilier avec pragmatisme la recherche de calme et le besoin d'animation. Ces deux notions ne sont pas antinomiques.
Pour bien s'entendre, des mesures concrètes ont été mises en pratique. Elles sont appliquées sur le terrain et produisent des résultats palpables.

Le cri du lynx (sujet déjà évoqué dans ACO n° 22)

“Ce signal sonore, mélange dosé de différentes fréquences, équipe désormais tous les engins voués au déneigement et les gros véhicules utilitaires (camion grue, ordures ménagères…). Grâce à ce dispositif innovant et conforme à la réglementation en vigueur, le service peut être assuré tôt le matin tout en réduisant son empreinte sonore.
La réduction du bruit perçu par les riverains est effective et les employés affectés au service du déneigement y trouvent leur compte : plus de confort, moins de stress.
En outre, les passants évoluant dans le périmètre d'intervention des engins sont avertis des manœuvres et donc du danger potentiel.

Les balises Ladybird (ACO n° 22)

“Un observatoire interactif du bruit! Les établissements nocturnes (bars musicaux et discothèques) font partie du paysage de l'animation. Mais tout en satisfaisant les attentes de la clientèle, ils génèrent également des nuisances sonores qui peuvent troubler la tranquillité publique. La municipalité en est consciente et ne reste pas les bras croisés.

Des réunions entre les gérants d'établissements nocturnes et la Mairie ont été organisées. Les bars et discothèques concernés se conforment à la réglementation et ont produit une étude sur leur impact sonore.

Afin de les responsabiliser dans leur périmètre d'activité (notamment à l'extérieur où des regroupements ont lieu), la municipalité a mis en place durant l'hiver 2008-2009 un dispositif de contrôle et de collecte des niveaux sonores atteints. Le suivi, qui implique l'ensemble des acteurs concernés, s'appuie sur une technologie moderne : quatre stations (les balises Ladybird de la société Azimut Monitoring) sont opérationnelles en continu sur les quatre sites majeurs regroupant les « foyers potentiels » de nuisances sonores.

De 22 heures à 5 heures du matin, les balises effectuent des mesures permanentes (qui sont enregistrées) et, lors des dépassements sonores préalablement quantifiés, déclenchent des alarmes.

Trois seuils de bruit, trois niveaux d'alerte :

- Situation apaisée.
- Situation de vigilance.
- Situation critique.

Lorsque la situation est jugée « critique », le protocole, défini en accord avec les gestionnaires d'établissements et les autorités, prévoit dans un premier temps l'envoi de messages d'alerte sous forme de SMS. En cas de non-retour au calme dans les quinze minutes, la police municipale et la gendarmerie sont alors informées de la situation et peuvent intervenir.

Un bilan au jour le jour…

Chaque matin, un rapport de synthèse de la nuit est produit pour chacun des sites répertoriés. Les données collectées concernent aussi bien des indications de performance que les alertes déclenchées et transmises. Le bilan est aussi hebdomadaire et procure ainsi une visibilité sur les tendances constatées et sur les réponses en termes d'alertes.

Ce système de veille sonore prouve combien la municipalité prend au sérieux cette problématique et recherche des solutions intelligentes. Dans cette démarche volontariste, l'interactivité des uns et des autres doit être de mise.

▲ Balise Ladybird

Décibel d'Or

Novatrice en matière de gestion concertée de l'environnement sonore, l'initiative de la municipalité a été remarquée et officiellement récompensée le 21 septembre 2009. Pour information, le Décibel d'Or a été créé en 1991 par le Conseil National du Bruit (une instance qui réunit les principaux acteurs de la lutte contre le bruit auprès du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer). Cette année, parmi les 13 nominés (dans les 4 catégories), la commune des Allues, ainsi que les villes d'Aix en Provence et Lorient, ont été retenues dans la catégorie Villes et transports.

▲ Cérémonie des Décibels d'Or

▲ Place de l'Office de tourisme

La récompense d'un bouquet d'actions !

Deux ans après l'attribution d'une première fleur dans le cadre du Concours National des Villes et Villages Fleuris, la commune des Allues figure à nouveau au palmarès 2009 du jury régional.

Une deuxième fleur a été décernée et remise officiellement le jeudi 29 octobre 2009 à l'École Normale Supérieure de Lyon dans le cadre du 50e anniversaire du concours.
Ce label officiel consacre les efforts de tous (élus et services, bénévoles et professionnels) en matière de fleurissement et de développement durable. Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans ce processus qualitatif dont l'impact se mesure dans plusieurs domaines…

La démarche pour l'obtention de la deuxième fleur

L'inscription au Concours Régional des Villes et Villages Fleuris 2009 reflète une politique municipale axée sur le développement durable, la qualité du cadre de vie, le respect de l'environnement et la préservation du patrimoine.
Avant la visite du jury au mois d'août, une réunion en mairie a permis d'examiner le cahier des charges. Monsieur Lebaron (représentant du jury régional) a évoqué les points essentiels à considérer : utilisation des plantes locales, gestion durable de l'eau, fleurissement multisaisons, tri sélectif, valorisation des déchets, transports collectifs, règlement de la publicité, actions pédagogiques, participation citoyenne, etc.

▼ Carrefour de Combe Froide

Les actions de la commune

Le dossier de candidature s'est appuyé sur une brochure spécialement conçue. Celle-ci a mis en relief : la décoration du Rond-point de Combe Froide, la création de massifs arbustifs, les économies d'eau (moins d'arrosage grâce au paillage d'écorces), les aménagements de la montée de la Chaudanne, l'abandon des insecticides, l'utilisation restreinte d'herbicides et l'adéquation des végétaux avec le milieu montagnard.
Un ensemble d'actions qui s'inscrivent dans la logique environnementale qui avait permis l'attribution d'une première fleur.

Le Carrefour de Combe Froide

Une tarine plus vraie que nature, un chalet d'alpage dans le style local, une meule de Beaufort et des fleurs de nos montagnes. Situé à un endroit stratégique emprunté par des milliers d'automobilistes, la scénarisation du carrefour sur le thème du lait est une belle réussite et dégage une certaine image de la vallée.
D'autant que la commission chargée du fleurissement a associé les écoles au projet. Motivés, les enfants se sont impliqués en proposant des idées assorties de maquettes.
Fin mai, la commission validait le projet et programmait sa réalisation pour le début de saison.
L'inauguration eut lieu le 2 juillet en présence des écoliers, des membres de la commission fleurissement, des élus et du sculpteur de la tarine.

▲ Montée de la Chaudanne

▲ Fleurissement : mise en place des îlots

Partager l'espace pour coexister !

Plébiscitée par les piétons comme par les commerçants et hôteliers riverains, la montée de la Chaudanne « new-look » permet un partage équitable de la chaussée tout en autorisant l'écoulement du trafic.
Afin de capitaliser sur les deux expériences estivales tout en intégrant les paramètres de l'hiver, des modifications sont mises en place : suppression de l'îlot aux abords de l'hôtel de la Chaudanne, enlèvement des séparateurs en bois, continuité du trottoir devant le restaurant La Flambée.
Réduire la vitesse et diminuer l'impact de la voiture tout en privilégiant la place du piéton, stimuler l'offre et l'animation commerciale : l'écologie urbaine est en marche !

La montée de la Chaudanne

L'expérience menée avec succès durant l'été 2008 a été reconduite pendant l'été 2009.

Dans le cadre de la politique volontariste de la municipalité en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, cette initiative a pour but de rendre plus attractif et plus agréable cet espace pour les piétons et les vacanciers. Les nouvelles implantations d'îlots arborés et fleuris, de bacs et de bancs ont redonné un visage plus humain à cet axe qui conduit au centre de la station.
À l'issue d'une réunion publique organisée en mairie le 17 septembre dernier, les socioprofessionnels comme les élus ont pu mesurer le chemin parcouru et envisager le scénario pour la saison d'hiver.

▲ Station d'épuration de Le Bois

Le développement durable

Avenir de l'humanité, le développement durable se conjugue à tous les échelons.
Chacun, à sa manière et à son niveau, peut en effet apporter une pierre précieuse à l'édifice planétaire.
La collectivité, de son côté, est parfaitement consciente des enjeux environnementaux auxquels elle doit faire face. Elle met tout en œuvre pour assurer un développement harmonieux et solidaire des prochaines générations.

L'eau : un dossier prioritaire

▲ Schéma de traitement des eaux usées

La politique en matière d'assainissement

Le traitement des eaux usées est assuré par la station d'épuration de Le Bois

“Cette unité, exploitée par la SAUR, a été mise en service à la veille des J.O. d'Albertville. Le réseau collecteur recueille les eaux usées des communes de Le Bois, Brides les Bains, La Tania, La Perrière, Salins, Villarlurin, Moutiers, Hautecour et Les Allues.

En intersaison, la station traite 1 200 000 m³. En hiver, près de 8 500 000 m³ (dont 70 % proviennent de notre commune) sont acheminés vers cette unité toujours à la pointe de la technologie. Au terme du long processus de traitement, l'eau est devenue claire et saine.
À noter : aucune déperdition, l'intégralité des mètres cubes recueillis et traités rejoint l'Isère.

Le golf et l'enneigement artificiel

“Dans les deux cas, il n'est pas inutile de rappeler avec insistance que l'alimentation des retenues collinaires est indépendante du réseau d'eau potable.

Côté domaine skiable : aujourd'hui, la nouvelle génération d'enneigeurs est moins gourmande en énergie : en l'espace de 15 ans, la quantité d'énergie a ainsi été divisée par 10 !
Et, soulignons que pour fabriquer de la neige de culture, seuls l'eau (non potable et puisée dans le Doron) et l'air comprimé sont nécessaires ! Au printemps, cette neige fond et regagne le milieu naturel.

Côté golf : quand dame nature ne s'en charge pas, le système, piloté par informatique, garantit un arrosage économe et raisonné. L'eau qui circule dans le système est puisée dans la retenue collinaire de l'Altiport, une eau pompée dans le Doron.

Marianne d'Or 2009
du Grenelle de l'Environnement

Rappelons que l'initiative communale a été récompensée par cette distinction officielle (cf. ACO n° 22).
En quelques mots : la commune (qui passe de 2 000 à 37 000 habitants en saison d'hiver) a engagé une démarche spécifique visant les établissements d'altitude (bars, restaurants, gares de télécabine). Afin d'assurer l'assainissement et de prévenir les risques écologiques, la collectivité a convaincu les propriétaires de ces lieux de mettre aux normes leurs installations.
Un dispositif de surveillance a parallèlement été activé et permet de vérifier le bon fonctionnement du réseau.

▲ Retenue collinaire de l'Altiport

De la source à la ressource avec le SDAEP

Afin d'anticiper sur les besoins futurs, la commune a souhaité réaliser son Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable.

“Depuis novembre 2009, un arrêté préfectoral autorise la commune à utiliser les eaux des prises d'eau superficielles du Vallon et du Borgne pour la consommation humaine. Il stipule que la collectivité peut prélever 8 litres par seconde sur le torrent du Borgne et 12 litres par seconde sur le torrent du Vallon mais doit, à l'aval des prises d'eau, respecter les débits réservés (27 l/s sur le torrent du Borgne et 42 l/s sur celui du Vallon). Ces eaux doivent être filtrées avant d'être distribuées. La problématique résulte du fait que les débits d'étiage constatés de ces torrents sont inférieurs au débit réservé fixé par l'arrêté préfectoral. Elle ne pourra plus à l'avenir prélever les deux ressources primordiales à notre alimentation.

Pour prévenir ce déficit de la ressource, plusieurs scénarii ont alors été envisagés.

Le scénario retenu consiste à ne plus utiliser pour l'eau potable les prises d'eau du Borgne, des Plattières, du Rendez-Vous, de la Rosière ainsi que les captages de l'Orée du Bois.
En revanche, il est désormais prévu de mobiliser l'eau disponible au niveau du torrent du Vallon pour alimenter en eau potable la prise d'eau du Vallon. Pour assurer le débit réservé en aval de la prise d'eau, un transfert sera effectué depuis le ruisseau du Fruit.

Les travaux et les ouvrages à réaliser :

Sur le torrent du Fruit, à l'altitude 1810 m, une prise d'eau permet le transfert de 30 litres/seconde vers le torrent du Vallon. Un ouvrage sera réalisé au niveau de la prise d'eau du Vallon (à 1 800 m) afin de pouvoir, d'une part, assurer les 20 l/s de débit réservé et, d'autre part, acheminer 10 l/s à usage d'eau sanitaire vers la prise d'eau du Vallon. La conduite de transfert entre les deux torrents sera positionnée en partie sur le chemin existant (piste de ski nordique en hiver) situé dans la réserve de Tueda. Elle sera longue de 1,4 km environ et sera d'un diamètre de 200 mm. Cette eau devra subir un processus de filtration.

À cette fin, une usine de traitement sera réalisée au niveau du parking du Mottaret. En outre, quelques kilomètres de réseaux seront nécessaires pour une interconnexion entre Méribel et le Mottaret.

Quel que soit le mode de financement, les travaux auront, du fait des règles de comptabilité publique, un impact important sur le prix du service de l'eau.

avenir

Les contrats d'affermage de l'eau et de l'assainissement étaient arrivés à terme.
Un appel d'offres a été organisé afin d'assurer le renouvellement de ces contrats.
Parmis les sociétés en concurrence, la Lyonnaise des Eaux a remis la meilleure proposition. Elle a été désignée attributaire des contrats de l'eau et de l'assainissement.

L'investissement : 6 046 000 €

Calendrier : mise en service pour 2011/2012.
Impact sur la facture d'eau : il est voisin (hors travaux de renouvellement) de 0,60 €/m³, soit un prix du service de l'eau de l'ordre de 3,39 € par m³ pour une facture annuelle « type » de 120 m³.

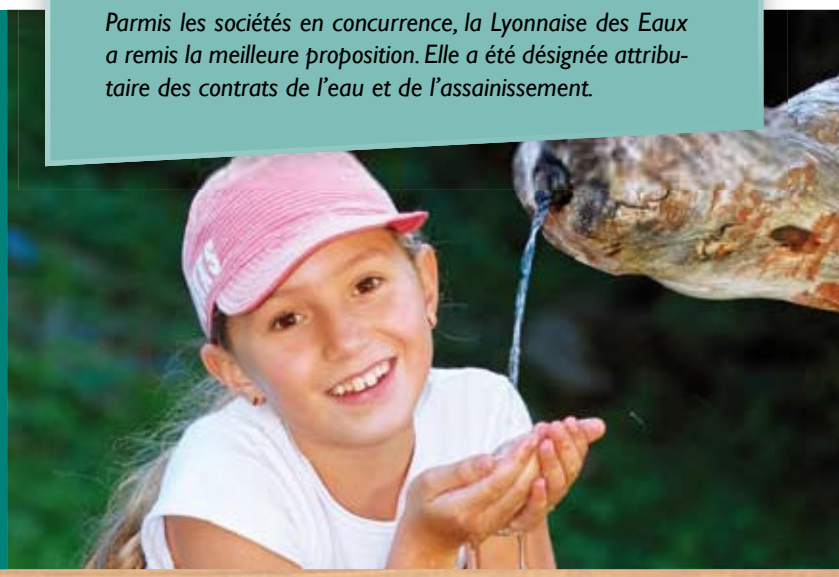

▼ L'arbre lumineux installé devant l'Office de Tourisme

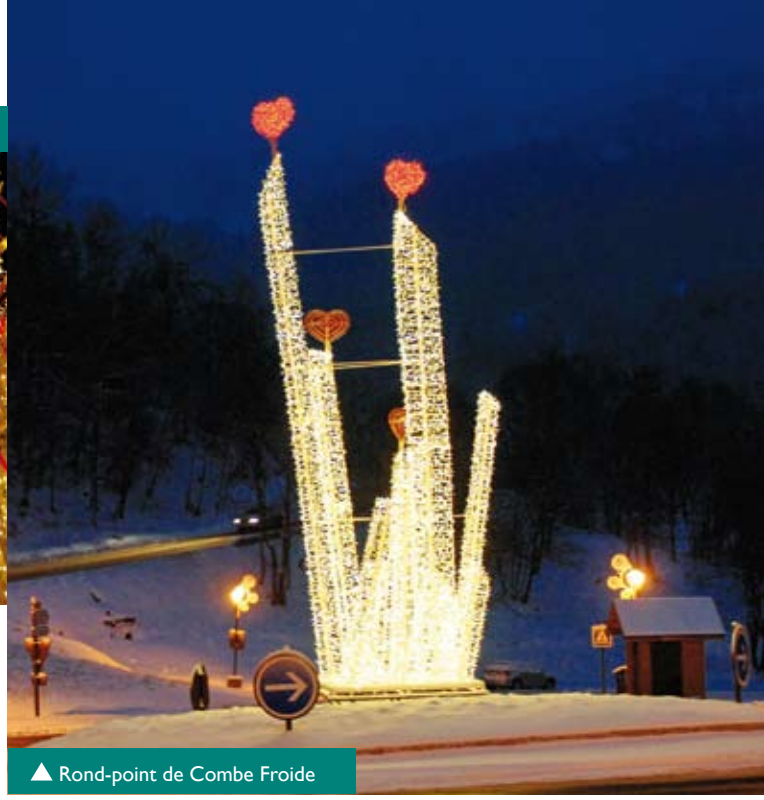

▲ Rond-point de Combe Froide

La gestion des déchets

Évolution de la collecte des ordures ménagères : la deuxième tranche de travaux a permis de démolir les anciens abris et de réaliser 22 sites d'apport volontaire et de tri (des conteneurs semi-enterrés) à Mottaret et 11 à Méribel.
En 2010, la troisième tranche concernera la station de Méribel (à l'exception du centre).

RECAPITULATIF DE TOUS LES DECHETS EN 2008 EN TONNES

	O.M.	Verre	Emballages	Cartons	TOTAL
TOTAL	2 772	440	157	182	3 552

COMPARATIF TOUS DECHETS 2005 À 2008 EN TONNES

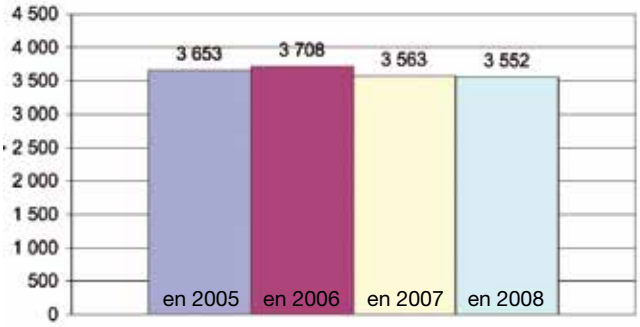

▼ Aire de dépôt pour le tri sélectif

Les économies d'énergie

• **Des panneaux photovoltaïques** équiperont dès 2010 les chalets d'alpage de La Plagne et de Combe Fenêtre.

• **La réglementation applicable selon le PLU :** seuls les bacs acier ou tuile peuvent actuellement recevoir ces panneaux. Dans une perspective de développement durable, le règlement devra évoluer pour prendre en compte le recours aux énergies renouvelables.

• **Aides financières** (pour les aides et subventions, se reporter au site web du Conseil Général de la Savoie : www.cg73.fr).

• **Les bâtiments communaux** (se référer au chapitre ayant trait au Parc Olympique).

• **Les LED** (diodes électroluminescentes) qui équipent les décorations de Noël et les passages piétons sont moins gourmands en énergie. À qualité d'éclairage égale, la consommation est bien moindre.
En 2008, 165 000 € ont été affectés aux décorations de Noël. Les points forts ont été le carrefour de Combe Froide avec les cristaux surmontés de cœurs scintillants ainsi que l'arbre féerique installé sur le parvis de l'Office du Tourisme.
Suite à la consultation lancée cet été 2009, le groupement d'entreprises Carret-Vettier et Blachère (choisi l'an dernier) a été retenu. Les nouveautés pour cet hiver : un sapin trois dimensions (équipé de LED) est positionné sur le giratoire du plateau de Morel et un sapin (équipé de LED) de 10 mètres de haut est érigé sur la grenouillère du Mottaret.

• **Les éclairages publics :** les abaisseurs de tension permettent des économies substantielles (de l'ordre de plus de 20 % lorsque la consommation annuelle est régulée avec variation). Ils sont opérationnels dans 6 secteurs du Mottaret.
Concrètement : entre 22 heures et 6 heures, la tension nocturne passe de 230 volts à 180 volts. Ce dispositif d'économie d'énergie sera généralisé à l'ensemble des postes disposant d'un nombre important de points lumineux.

La voiture mise au pas…

Réduire l'impact de la voiture dans l'environnement de la vallée : cette ambition du mandat s'est concrétisée par la mise en place au début de l'hiver 2008/2009 de nouvelles mesures. Deux axes prioritaires ont été définis : amélioration des déplacements dans la vallée grâce à l'instauration de navettes supplémentaires gratuites et redéfinition du stationnement avec, notamment, création de nouvelles zones de stationnement payant.

Cet hiver, la collectivité reconduit le service des navettes supplémentaires en apportant quelques aménagements sur les horaires et les circuits. En matière de stationnement, la collectivité a tenu compte des observations qui lui ont été transmises. Ainsi à Méribel comme à Mottaret, de nouveaux abonnements saison sont proposés. Ces dispositions, rappelons-le, sont avant tout destinées à fluidifier la circulation et à diminuer les effets indésirables de la voiture dans la vallée.

Le Parc National de la Vanoise (PNV)

Comme évoqué dans le précédent numéro d'À Cœur Ouvert (décembre 2008-2009), la charte est en cours d'élaboration.
Elle est prévue par la loi de 2006 qui entérine la refonte des Parcs Nationaux.

La commune, étroitement associée à la démarche en tant que commune du Parc National de la Vanoise, a fait part, comme les autres communes, de ses observations qui n'ont pas reçu l'écho espéré. Rappelons que ce décret fixe la réglementation au cœur du PNV et que la charte a vocation à s'appliquer dans l'aire optimale d'adhésion (ex zone périphérique).

Au-delà de la mise en œuvre programmée de la réglementation au cœur du Parc, l'enjeu majeur est le Projet de Territoire (charte).

La commune des Allues s'implique fortement dans ce dossier :
- Elle fait partie intégrante de l'association des maires des communes du PNV. L'association participe étroitement à l'élaboration de la charte.
- De plus, elle dispose d'un élu-suppléant au sein du Conseil d'Administration du PNV.

Cette double représentation est sécurisante pour une commune qui défend ses intérêts et qui entend avoir voix au chapitre.

Ce qu'il faut retenir, in fine : pour les élus, il s'agit de s'exprimer sur le type de développement souhaité pour le territoire Vanoise à l'échéance de 15 ans.

La réserve naturelle de Tueda : un patrimoine vivant à découvrir ensemble

Transformer le rapport de l'homme à la nature : à travers des sorties encadrées, des soirées-rencontres ou des observations « in situ », Danièle Bonnevie (agent technique du PNV), Frantz Storck (technicien de l'environnement) et Mathieu Prat (garde-animateur) ont multiplié les animations et les initiatives qui œuvrent dans cette direction louable.

▼ Danièle Bonnevie, Frantz Storck, Mathieu Prat

« D'une superficie de 1112 hectares dont 350 hectares sont constitués par la cembraie, la réserve continue d'exercer un fort pouvoir d'attraction sur les estivants et représente un réel sujet d'intérêt pédagogique pour les scolaires. Pour leur permettre de découvrir ce patrimoine exceptionnel et de comprendre à la fois sa richesse et sa fragilité, les animateurs du PNV et de la Réserve ont mis en place plusieurs actions :

- sorties accompagnées et encadrées par un professionnel labellisé de la vallée,
- soirées-rencontres à l'auditorium de l'Office du Tourisme avec projections de films suivies de débats,
- observation et discussion sur le terrain, au gré des pérégrinations des uns et des autres et des rencontres toujours propices à l'échange et à la connaissance.

Les informations, bien relayées par les supports de l'Office du Tourisme, ont suscité l'engouement. En termes de fréquentation, les journées d'animation (deux par semaine en juillet et en août) proposées par Mathieu Prat ont connu un certain succès : une centaine de personnes a participé aux sorties « grand public ». Concernant les plus jeunes (enfants accueillis par les Petits Loups) : 121 enfants de 3 à 6 ans et 122 de 6 à 12 ans ont pu partager la passion de ce jeune de la vallée qui maîtrise bien son sujet.

▲ Maison de la réserve de Tueda

La forêt et la filière bois

Vivre dans un arbre tient de la philosophie selon le Baron Perché d'Italo Calvino. La forêt des Allues, qui recouvre un tiers du territoire de la commune (2 700 ha), est bien la source d'équilibre entre l'homme et son milieu. Le Baron Perché aurait l'embarras du choix pour se distraire, pour observer et pour disserter sur le monde.

Les variétés d'essences, les animaux, les fleurs et les champignons présents dans nos forêts d'altitude constituent une véritable richesse. L'intérêt écologique et économique est aussi touristique. La municipalité a décidé de valoriser cette ressource qu'on appelle désormais la filière bois.

Dès cet hiver, partez à la découverte du bois dans tous ses états

- À Tueda, un arbre pédagogique vous permet de vous familiariser avec la biodiversité des forêts naturelles.
- Un panneau installé à la scierie Gorrand explique le fonctionnement d'une scierie.
- À la scierie du Raffort, sont à votre disposition : des sculptures, des panneaux d'affichage sur le fonctionnement et l'organisation de la scierie, une borne sonore qui retrace les métiers d'époque et rend hommage au travail du bois.
- Deux expositions temporaires sont disposées au restaurant d'altitude du Plan des Mains et à la gare de départ du télécabine de Burgin-Saulire (Chaudanne).
- Au printemps prochain, autre nouveauté, vous suivrez la piste de la forêt en repérant les animaux cachés : un chevreuil, un cerf, un renard, un tétras lyre, un lièvre variable, un blaireau et un chamois.

Une mascotte, fil conducteur, présente sur tous les sites retenus, attirera votre attention et suscitera votre curiosité.

La philosophie de cette mise en valeur de la filière bois dans notre vallée est simple et se résume en quelques mots : protéger, partager, instruire et aimer. À partir de maintenant, l'arbre ne cachera plus la forêt !

▲ Sentier botanique de Tueda

▲ Mascotte : le casse-noix moucheté

Interventions auprès des scolaires

Les représentants du PNV et de la réserve se sont impliqués dans les projets pédagogiques portés par les enseignants. Les interventions en classe ont été suivies d'ateliers pratiques sur le terrain : en hiver, découverte et interprétation des traces d'animaux dans la neige, au printemps écoute attentive des chants d'oiseaux et un peu plus tard, observation des marmottes.

Dans le dispositif de communication et d'animation sur le PNV et la réserve, il faut aussi évoquer le rôle important de deux hôtesses : Évelyne Dupont (Maison de la Réserve) et Brigitte Conte-Pras (Point Info Vanoise de l'Office du Tourisme).

L'été dernier, la Maison de la Réserve a enregistré une fréquentation en hausse de 10 % (3 639 visiteurs). On a pu y découvrir l'exposition permanente sur le pin cembro et la faune associée ainsi que deux expositions temporaires consacrées à l'historique de la création du PNV et aux fleurs protégées du département.

▲ Secteur Sittelle

▲ Poste de secours Plattières

Le domaine skiable

Une véritable démarche qualitative. La Société des 3 Vallées (S3V) et Méribel Alpina, concessionnaires du domaine skiable, poursuivent, comme chaque intersaison, leurs travaux d'amélioration.
La qualité, la sécurité, le confort et l'environnement sont au premier plan des préoccupations de ces deux exploitants qui cherchent à fidéliser et développer la clientèle.

La Société des 3 Vallées est intervenue sur différents secteurs.

• Secteur Plattières
L'objectif a consisté à libérer de l'espace sur le plateau à proximité de la gare sommitale (G6) de la télécabine. L'orientation des skieurs en est d'autant plus facilitée.
Concrètement, le poste de secours a été remplacé par un chalet et un nouvel aménagement a été réalisé afin de répondre aux exigences du secours sur piste mais aussi afin d'améliorer l'accueil de la clientèle. En concertation avec les remontées mécaniques et le service des pistes des Ménuires, une étude sur la signalétique a porté sur un fléchage directionnel optimal sur ce lieu de convergence névralgique des 3 Vallées. Ce nouveau fléchage aura valeur de test cet hiver. Il sera étendu par la suite à l'ensemble des autres points de « bascule ».
À la Saulire, la même démarche a été entreprise avec Méribel Alpina.

• Secteur Sittelle
La partie supérieure de la piste a été remodelée (les dévers ont été supprimés) afin de favoriser la répartition des skieurs sur les 3 grands axes des Plattières, le Snowpark, Zen Rossignol et la Sittelle. En atténuant le profil de la pente, la société des 3 Vallées souhaite favoriser la fréquentation de la piste de la Sittelle. Les irrégularités du terrain ont également été gommées afin d'optimiser la production de neige de culture.

▲ Nouvelle signalétique du half pipe

• Snowpark
Sous les signes de la sécurité et du confort. Les accès (portes d'entrée) du Snowpark et du Pipe Expert ont été réaménagés. De nouvelles portes ont été installées afin d'accroître la visibilité pour la clientèle.

• Pipe Expert XXL des Plattières
Un équipement unique et exceptionnel dans les 3 Vallées.
Fruit d'une concertation étroite avec le Ski Club de la vallée, la mise en valeur du site s'est traduite cette année par une action importante sur l'entrée, la plateforme de départ et la signalétique.
L'objectif poursuivi est de mettre à disposition du Ski Club, dès la mi-janvier, une structure avec des conditions optimales. Les conditions sont réunies pour accueillir une ou deux compétition(s) d'un niveau Coupe de France.
« Nous souhaitons offrir au Ski Club une structure de qualité pour les compétitions comme pour les entraînements. La clientèle profitera bien sûr de nos efforts » précise Claude Gardet de la S3V.
Pour les trois prochaines années, la S3V développera un réseau de partenariat. De son côté, le Ski Club s'efforcera d'améliorer la fréquentation et la notoriété du Pipe Expert XXL.

nouveau

Un nouveau forfait de 3 heures, utilisable dans la vallée de Méribel. Les skieurs ont le choix de partir skier quand ils veulent.
Tarif : 32 ^

▲ Rénovation du Catex

• Secteur Mont de la Challe
Le Catex a été rénové.
Réalisé en 1983, ce dispositif de déclenchement d'avalanche nécessitait une modernisation.
Désormais, le nouveau système permet d'effectuer, en une seule opération, le déclenchement préventif sur l'ensemble des versants du Mont de la Challe et des Plattières.

• Secteur de la piste du Chardonneret
Le tracé de la piste bleue du Marcassin a été modifié.
Une nouvelle bretelle, plus visible et moins exposée aux risques éventuels d'avalanche, a été connectée à la piste du Chardonneret.
Conséquence : cette nouvelle piste permet l'ouverture plus rapide du secteur du Pas du Lac lors des déclenchements d'avalanche.

▲ Pose des barrières à neige

• Barrières à neige
Ces équipements sont destinés à retenir la neige dans les zones ventées, des zones dépourvues de végétation et ne disposant pas d'enneigeurs.
Comment ça marche ? Les barrières retiennent la neige transportée par le vent, créant ainsi des congères qui seront ensuite étalées par les engins de damage.
À quoi ça ressemble ? Ces barrières sont construites en bois (dans le respect absolu des normes NF et des préconisations environnementales) et s'intègrent harmonieusement dans le milieu montagnard. Ces barrières ont déjà fait leurs preuves : au départ de la Combe du Vallon, sur la piste de la Niverolle. Cet été, les pistes du Venturon, du Lagopède et du Campagnol ont été équipées.

• Secteur Mont Vallon
Une rampe a été mise en place pour faciliter l'accès à la gare de la télécabine.

• Secteur Saulire
Pour accroître la sécurité des skieurs et des parapentistes, des travaux d'amélioration ont été apportés à la zone de décollage.

• Garages des pistes
La S3V a procédé à la construction de deux box supplémentaires. Ils sont destinés à permettre de trier le bois, le plastique, le caoutchouc et la ferraille. En outre, ils améliorent le stockage et l'impact visuel aux abords du garage des pistes.

• Autres nouveautés
Le système « Magnestick » (sécurité sur les télésièges pour les enfants) est étendu aux télésièges du Plan des Mains et des Combes.

Fréquentation été 2009

Une bonne saison d'été avec une augmentation des passages de l'ordre de 16 % et une hausse du chiffre d'affaires de 10 % grâce aux bonnes conditions météorologiques.

▼ Ferraillage pour le télésiège du Golf

▲ Télésiège du Golf

Méribel Alpina a réalisé de nombreux travaux portant sur le domaine skiable.

• Sur les pistes

- Versant Burgin, le « Petit Moon » a été remodelé. Afin de conférer à ce site destiné aux enfants un aspect plus accessible et plus ludique, des virages relevés ont été créés.
- Versant Tougnète, la piste de la Truite a été élargie (dans le secteur du parc Accrobranche), de même que la piste de la Perdrix. Pour rendre plus accessible l'accès des skieurs « débrouillés », la piste du Faon a été remaniée.

• Remontées Mécaniques

- Le télésiège du Golf a été transformé en télésiège débrayable. Plus de confort mais aussi un temps de montée divisé par deux !
- Le téléski de l'Altiport devient un téléski à enrouleurs. Un progrès pour les débutants d'autant que l'arrivée de cet engin a été repensée pour être moins pentue, plus facile donc.

▲ Le Petit Moon remodelé

Le Moon Park se met au bio

Des « biorails » équipent désormais ce site très prisé des jeunes. Eco-conçus par la société H05, les rails et les box font de plus en plus appel à du bois.
Afin de réduire l'empreinte écologique, la filière bois des environs a été privilégiée : moins de transport (donc moins de GES) et une fabrication à proximité du site.

▲ Gare du télésiège du Golf

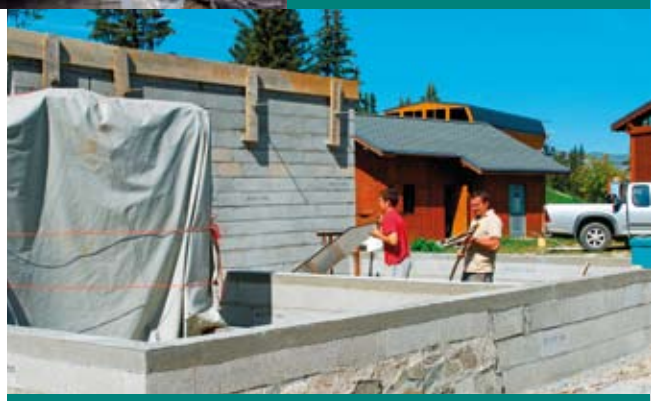

▲ Nouveau chalet à l'Altiport (réfectoire, machinerie et toilettes publiques)

• Neige de culture

Des enneigeurs ont fait leur apparition sur la piste de la Hulotte.

• Autre aménagement

Des toilettes publiques ont été réalisées au départ du télésiège débrayable de l'Altiport.

• Environnement

Soucieuse d'économiser l'énergie, la société Méribel Alpina poursuit la modernisation de son parc d'enneigeurs.
Comme évoqué plus haut, les appareils d'aujourd'hui sont plus discrets, plus efficaces et moins voraces. En l'espace de 15 ans, l'énergie utile pour la production de 1 m³ de neige a été divisée par 10 !
Il faut rappeler que la neige de culture est fabriquée uniquement à partir d'eau non potable et d'air comprimé. Aucun additif n'est utilisé dans le processus.

L'intercommunalité

La France tient de la pyramide avec un État central, 26 régions, 100 départements, 2 588 groupements intercommunaux, 4 039 cantons, 36 782 communes… Entre empilement et émiettement, la réforme de l'intercommunalité inaugure une réorganisation du territoire et une redistribution des compétences.

Comprendre l'intercommunalité

À la base, il s'agit d'une forme de coopération entre les communes, coopération qui les autorise, à travers une structure spécifique (type Établissement Public), à développer certains projets. Concrètement : l'aménagement du territoire, le développement économique, le ramassage et le traitement des ordures ménagères, la politique en matière d'assainissement, les transports, le tourisme, etc. relèvent de la coopération intercommunale.

Des compétences limitées

L'intercommunalité repose sur le transfert par les communes de certaines attributions en matière de pouvoir de décision et d'exécution. Cependant, des compétences relevant habituellement des régions ou des départements, peuvent aussi être exercées par les regroupements de commune.

Deux types d'intercommunalité

La forme souple (ou associative), dite sans fiscalité propre, qui, financée par les apports des communes membres, leur permet de gérer ensemble des activités ou des services publics.
La forme approfondie (ou fédérative), se caractérise par une fiscalité propre et des compétences obligatoires.

Un partenariat moteur du développement

L'intercommunalité permet d'avoir une vision différente de la dynamique des projets dans les territoires. Face à la problématique de l'aménagement du territoire (développement urbain, dévitalisation des espaces ruraux etc.) et aux enjeux européens (multiplication des échanges économiques et humains) le regroupement vise à donner plus de poids aux communes et à renforcer l'identité locale.

L'union fait la force : l'intercommunalité fédère les communes sur des dossiers qu'elles jugent pertinents pour leur avenir. Devant la complexité des procédures et la multiplicité des intervenants (Europe, État, Région, Département), l'intercommunalité peut se voir dotée des attributions l'autorisant à instruire les projets, à valider leur montage et à en contrôler leur exécution.

Question d'initiative…

Un ou plusieurs conseils municipaux, de même que le préfet, peuvent prendre l'initiative de la création d'une structure intercommunale. Dans les deux cas, la proposition doit obéir à des critères de continuité et de cohérence territoriale qui font l'objet d'un examen par la commission départementale de coopération intercommunale. Il appartient, en dernier ressort, au préfet de fixer par arrêté le périmètre de la structure intercommunale et donc des communes intéressées par le projet. Ces dernières disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer.

Un comité de pilotage démocratique

Pour assurer le fonctionnement de la structure intercommunale, le président, en charge de l'organe exécutif, est élu parmi les délégués des communes. L'assemblée délibérante est constituée des délégués des communes qui sont des élus désignés par les conseillers municipaux.

Premières concernées des collectivités territoriales, les communes

« Ce n'est pas nouveau. Dans la vallée, l'intercommunalité est ancrée dans les mentalités » rappellent les élus.
Exemple à l'appui : l'association des 3 Vallées, créée en 1972. Un syndicat avait alors été constitué avec pour missions l'aménagement du domaine skiable (regroupant à l'époque Saint Bon, Les Allues et Saint Martin de Belleville) et la coordination des services des pistes.
Depuis, l'association a élargi ses champs de compétences et assure notamment la défense de l'identité, la notoriété et la promotion de ce domaine internationalement reconnu. L'intercommunalité avant la réforme en quelque sorte.

Autre cas d'antériorité

En 1986, un Plan Pluriannuel de Développement Touristique (PPDT) voyait le jour et réunissait les communes de Brides les Bains, La Perrière et Les Allues. La télécabine de l'Olympe, mise en service au moment des Jeux Olympiques d'Hiver d'Albertville de 1992, bénéficia de cette synergie.

L'union fait la force… et refait le paysage.

« Aujourd'hui, il s'agit de réfléchir à une entité territoriale plus large » expliquent les élus. Nous travaillons sur plusieurs hypothèses : la commune pourrait rejoindre les communes associées dans les 3 Vallées, ou celles du canton de Bozel, ou les 8 communes du canton de Moûtiers ou enfin les communes des deux cantons (Bozel et Moûtiers).
En ce qui concerne la commune des Allues, elle ne cache pas sa préférence à son intégration dans les 5 communes des 3 Vallées. Affaire à suivre.

Une autre vision du territoire

Tant en termes d'aménagement que de gestion d'équipements.

Si l'intercommunalité se traduit par un transfert de compétences, elle entraîne une diminution des recettes et donc des moyens budgétaires pour la commune. De plus, dans cette période, l'État réduit les dotations et supprime aux communes une recette dynamique (la taxe professionnelle). Il faudra pallier le manque à percevoir en dégageant de nouvelles ressources de financement.

Une communauté de communes avec une assemblée composée de conseillers élus au scrutin uninominal dans les zones rurales.

En réalité, le texte de loi prévoit des listes bloquées (19 élus dans notre commune).
Les têtes de listes intégreraient la nouvelle assemblée.

> ***Dans la vallée, l'intercommunalité est ancrée dans les mentalités. Aujourd'hui, il s'agit de réfléchir à une entité territoriale plus large***

Calendrier des échéances

- **31 décembre 2011,** achèvement de la carte de l'intercommunalité et renforcement des pouvoirs des préfets en matière d'initiative et de décision.
- **2012,** les élus locaux pourraient être appelés à se déterminer sur le projet de création ou de modification du périmètre de l'intercommunalité les concernant.
- **2014,** (date inscrite dans le rapport Balladur), toutes les communes devront appartenir à une communauté de communes.

La carte de l'intercommunalité sera achevée.

Construire l'avenir

Faire face aux défis de demain…

Cela ouvre des perspectives certes, mais cela suppose aussi une prise en compte du présent et une certaine anticipation. La dynamique enclenchée par la municipalité (conformément aux ambitions du mandat, cf. ACO de décembre 2008) s'applique aussi bien au tourisme qu'au social, à l'urbanisme qu'au développement durable.

La politique sociale : concertation et propositions concrètes

La jeunesse est l'un des moteurs de l'avenir de la vallée. La collectivité, consciente de cette richesse, entend apporter des solutions aux différentes problématiques qui peuvent se manifester. « Que faire de mes enfants pendant les vacances alors que je travaille ? ». Cette question récurrente, repérée lors d'une enquête auprès des familles, a permis d'identifier à la fois une lacune et un besoin. Le projet de création d'une structure d'accueil et de loisirs était né.

Actions en faveur de la jeunesse

Le 5 mars 2009, le conseil municipal validait la création de l'accueil de loisirs sans hébergement

L'accueil de loisirs a donc ouvert ses portes le mercredi 2 décembre 2009 il fonctionne tous les mercredis de l'année ainsi que toutes les vacances scolaires (excepté la Toussaint et la semaine de l'Ascension). Il est situé au sein même du groupe scolaire des Allues (ce que souhaitait une majorité de familles). La mise en place de projets répondant aux attentes de celles-ci et de leurs enfants ainsi que de la collectivité (artistiques, culturels, manuels, découverte de nouveaux sports…) est au centre des priorités de l'équipe d'animation.

L'accueil de loisirs est un service public dont bénéficient tous les enfants scolarisés sur la vallée. Ces derniers au nombre de 34 auront à leur écoute une équipe de professionnels de l'animation. Jérôme Dénézé en est le directeur et il nous parle de ce qu'est l'animation au travers de ces expériences.

Quelles sont pour vous les principales fonctions d'un accueil de loisirs ?

L'animation poursuit des buts socialement utiles et reconnus, complémentaires de la famille et l'école. Les centres de loisirs ont d'abord été créés pour répondre à un besoin de garde des enfants. Cette demande sociale reste très importante, notamment pour les parents qui travaillent. Mais depuis, les fonctions du centre de loisirs se sont enrichies d'un projet éducatif et d'animation. Le programme proposé est alors un savant mélange d'activités et d'animations ludiques et pédagogiques, sportives et culturelles, que les enfants choisissent selon leurs goûts ou préférences.

Qui encadre les enfants ?

Une équipe d'animateurs(trices) professionnels, formés et qualifiés. Les équipes sont sur le terrain pendant 10 heures ! C'est une vigilance permanente.

C'est donc beaucoup de responsabilités ?

Oui, le niveau de responsabilité est important au regard des enfants confiés, mais également au regard des familles, de la commune et de la loi. Celle-ci nous impose entre autres 1 encadrant pour 8 enfants de moins de 6 ans, 1 pour 12 pour les plus de 6 ans.

Pour vous, l'animation, c'est un métier ou une passion ?

Les deux bien sûr ! L'animation est un métier à part entière mais aussi entièrement à part. On dit toujours qu'il ne faut pas mélanger travail et plaisir, mais dans l'animation, le jeu est la base de celle-ci et la notion de plaisir son énergie. D'un point de vue extérieur, le travail d'animateur paraît très cool ! On passe son temps à s'amuser, on fait du sport, on voyage…

Mais vu de l'intérieur, il est très complexe car il faut respecter le rythme de l'enfant, organiser des activités d'intérêt pédagogique, qui doivent rester très ludiques, il faut gérer la sécurité matérielle et affective des enfants.

▼ Jérôme Dénézé et Michèle Schilte

Phosphorez !

Pour permettre aux Alluetaises et Alluetais de s'approprier cette nouvelle structure communale, il est lancé une campagne d'appellation.

A vos idées ! À vos crayons !

Faites vos propositions à Madame Michèle Schilte (par courrier ou par mail patrimoine-fiscalite@mairiedesallues.fr)

Récapitulatif de l'existant

Deux bâtiments, Cassines A (74 logements) et Cassines B (49 logements), implantés à Méribel Mottaret, accueillent les travailleurs saisonniers.

Les travaux effectués

Dans la résidence Cassines A, en 2008, 57 500 € et en 2009, 26 500 € ont été consacrés à des travaux de réfection des murs et des sols.

Le logement saisonnier

Faire converger l'offre et la demande : l'une des priorités de la politique communale. Le premier foyer logement - Cassines A - a vu le jour à Méribel Mottaret en 1987. Le second - Cassines B - est entré en service en 2006.
Dans ces deux cas, il s'agissait de répondre concrètement aux besoins de logements pour les travailleurs saisonniers.
Une nouvelle enquête, réalisée au début 2009 auprès des socioprofessionnels de la vallée, a mis en évidence de nouveaux besoins en matière de logements saisonniers.

Un 3e foyer logement

Avec une mise en service prévue à l'horizon 2010/2011, le nouveau foyer logement sera une extension des précédents. Le projet est mené conjointement par l'OPAC (propriétaire des deux premiers foyers logements) et par la commune des Allues.

La surface habitable de 1 472 m² va permettre la création de 33 logements supplémentaires (dont les 2/3 pour 2 personnes et 1/3 pour 1 personne, une répartition qui prend en compte les vœux des socioprofessionnels).

La gestion des foyers logements

Les logements sont loués à l'année aux employeurs (hôteliers, commerçants, services para-communaux etc.). Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est le gestionnaire des foyers logements.
Les modalités à retenir : le CCAS établit avec le socioprofessionnel un contrat de réservation sur une période qui court de décembre à novembre de l'année suivante. Le contrat est renouvelable par tacite reconduction, sauf si l'une des parties le résilie avec un préavis d'au moins 3 mois et au plus tard le 31 août. Le locataire (l'occupant) se voit aussi remettre un contrat d'occupation saisonnière.

▲ Entrée Cassines A

L'urbanisme, un outil pour l'avenir

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est, par définition, le document politique qui exprime le projet de la collectivité en matière de développement économique et social, d'urbanisme et d'environnement.
Commencée le 2 juillet 2009, la 3e révision du PLU se poursuivra jusqu'en mars 2011.
Le PLU demeure la référence en matière d'urbanisme : il fixe un ensemble de règles destinées avant tout à préserver le style architectural de Méribel tout en soutenant le développement touristique, par exemple : en favorisant notamment la création de nouveaux lits hôteliers.

« De la prospective… à la perspective ! »

La 3e révision du PLU investit le champ du possible : elle est tournée vers l'avenir, ouverte aux propositions et aux projets, pour peu qu'ils s'inscrivent bien dans une logique de style et de qualité.

3e Révision du PLU

Plus qu'un « toilettage », la révision en cours est destinée à prendre en considération les besoins qui se sont exprimés et à déterminer les orientations générales.

Plus concrètement, la nécessité de réviser le PLU s'est fondée sur les arguments suivants :

- favoriser le développement de la capacité d'accueil touristique en définissant des terrains pouvant accueillir des hôtels et des zones de résidence(s) de tourisme. Les possibles extensions (et/ou restructurations comme l'hôtel de l'Adray-Télébar, l'hôtel le Savoy) d'hôtels existants sont également prises en compte dans le nouveau schéma d'urbanisme.
- intégrer le futur aménagement des Ravines et sa zone périphérique.
- répondre de manière pragmatique et concertée aux demandes des administrés qui souhaitent construire leur résidence principale dans la vallée.
- après examen des besoins exprimés, réfléchir à l'implantation du futur Centre Technique Municipal.

Qui est associé à la 3e révision du PLU ?

Les administrés bien sûr, mais aussi certains services de l'État, les collectivités publiques territoriales (Région Rhône-Alpes, département de la Savoie), les chambres consulaires (Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre d'Agriculture et Chambre des Métiers) et le PNV.
Les maires des communes limitrophes sont informés par courrier officiel de la démarche entreprise.

Le PLU, un règlement qui n'est pas figé…

- *Et si le CES (Coefficient d'Emprise au Sol) n'était pas plus intéressant que le COS (Coefficient d'Occupation du Sol) ? Cela permettrait de privilégier la volumétrie des bâtiments et d'asseoir leur intégration dans le bâti existant et le paysage.*
- *Dans certains villages, des velléités de transformation (ou de sauvetage de l'abandon) de granges se heurtent parfois à des problèmes particuliers, comme celui de l'absence de parking. L'évolution réglementaire du PLU pourrait autoriser les travaux, moyennant une participation financière destinée à réaliser des places de parking publiques.*
- *Tel constructeur a prévu du bardage horizontal… Pourquoi pas, à condition de respecter certaines contraintes architecturales consubstantielles au style Méribel.*
- *Certaines zones (UDa) pourraient aussi être requalifiées pour recouvrer leur vocation initiale.*

▲ Avant les travaux

▲ Étude sur la position du futur remblai « écrêteur »

Le chiffre : 5 600 000 € HT

Ces travaux devraient faire l'objet de subventions (État et fonds européens) dans le cadre du Plan Prévention Inondation.

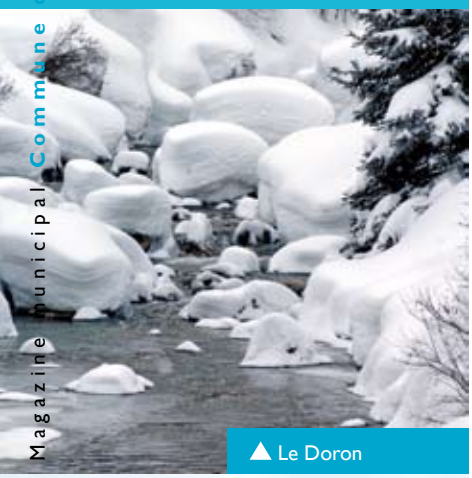

▲ Le Doron

Aménagement de l'entrée et du centre de Méribel

Des grands travaux d'aménagement sont à l'étude. Pour mener à bien ces projets structurants et engageants pour l'avenir, la collectivité doit au préalable résoudre la problématique des risques liés au Doron.
Des risques a priori inimaginables (et pourtant l'actualité nous fournit souvent des illustrations dramatiques du déchaînement de la nature) mais potentiels cependant. Ils ont été identifiés et font l'objet d'études complexes qui devraient déboucher sur des chantiers impactants et, budgétairement parlant, conséquents.

Le point sur le dossier concernant le traitement des risques hydrauliques du Doron

Conformément au calendrier, les dossiers ont été déposés auprès des administrations compétentes : préfecture , sous préfecture, Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, Comité Scientifique de la Réserve de Tueda, Comité Consultatif de la Réserve. Ils sont en cours d'instruction et livreront leurs conclusions au printemps 2010. « Nous espérons qu'une suite favorable sera donnée à cette volonté de protéger les biens et les personnes de la vallée, de Tueda jusqu'à Brides les Bains » explique Patrick Etievent, directeur des services techniques.

En attendant, le dossier progresse…

Courant 2009, l'affinage des études a permis de positionner le remblai « écrêteur » sur la digue existante du lac de Tueda (en aval du plan d'eau). Un site idéal qui permet la protection des espèces sensibles et de réussir l'intégration de l'ouvrage dans le contexte naturel.

Au niveau des Ravines, un « parcours à moindre dommage » et un « coursier » sont programmés au mieux pour 2011/2012.

Développer
de nouvelles clientèles

Consolider les acquis mais aussi conquérir de nouveaux marchés en séduisant les vacanciers. L'hôtellerie est l'un des moteurs de l'attractivité de la vallée.
Portée par la volonté de développer l'économie touristique, la municipalité veut favoriser l'apparition de nouveaux lits hôteliers (synonymes de remplissage optimal et donc de retombées économiques).
Dès cet hiver, un nouveau fleuron, l'hôtel Hélios, a rejoint le cercle des établissements hôteliers de qualité de Méribel. Un argument de plus pour la station. D'autres projets devraient aussi se concrétiser…

Exemples à l'appui

Du côté de l'Adray Télébar

“La révision simplifiée du PLU permet la rénovation et l'extension de cet hôtel historique. Les 1 000 m² supplémentaires qui seront réalisés prévoient notamment l'augmentation du nombre de chambres clients et la création d'un nouveau restaurant.

Du côté du complexe hôtelier de la Chaudanne

“Le permis de construction d'un hôtel luxe a été accordé à Monsieur Claude Dallery. Sur une surface de 4 380 m², le nouvel établissement (ouverture programmée pour fin 2011) comportera, entre autres, une quarantaine de chambres, une boutique, une salle de séminaire et un espace fitness avec piscine.

Du côté de l'hôtel Savoy

“Le projet de restructuration a été approuvé mais le propriétaire n'a pas engagé la phase de travaux

Du côté de l'Altiport

“La Commune s'est interrogée sur le développement d'un hôtel dans le quartier de l'Altiport.

Répondant à notre sollicitation, le Préfet s'est déplacé et a indiqué un préalable à ce projet : le déclassement de la forêt de protection. Cette longue procédure nécessite l'approbation du Conseil d'État. Or compte tenu des projets communaux notamment dans la réserve de Tueda (eau potable, remblai « écrêteur »….voir ci-avant), la Municipalité n'a pas souhaité axer sa priorité sur ce dossier.

Droit de préemption commercial et artisanal

Un acte fort en faveur de la population locale et touristique

“Explication : ce droit s'applique sur l'ensemble du territoire communal et concerne les cessions de fonds commerciaux et artisanaux et de baux commerciaux. L'objectif est de sauvegarder le commerce et l'artisanat tout en préservant la diversité commerciale.
Avant la mise en œuvre effective de ce droit, une disposition qui a été entérinée lors du conseil du 3 septembre 2009, le sujet avait été abordé lors des conseils municipaux des 23 juin et 31 juillet 2008 et lors du conseil du 28 janvier 2009.
Les organismes consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambre des Métiers de la Savoie) ont été informés de la démarche et invités à se prononcer.
Dans les deux cas, un avis favorable a été émis.

Illustration de l'exercice de ce droit (cas fictif)

“Un fonds de commerce est en cours de cession dans la station. À la réception de la déclaration de cette transaction, la commune peut décider (ou non, un silence de deux mois à partir de la notification vaut renonciation) de recourir à ce dispositif légal. Dès lors, la commune est en droit de négocier avec le cédant et est ainsi dans l'obligation d'approuver et de signer un acte de cession dans les 3 mois.
Dans les douze mois qui suivent la prise d'effet de la cession, la commune est contrainte de rétrocéder le fonds ou le bail à une entreprise immatriculée au registre du commerce des sociétés ou au registre du métier de la Savoie.
Avec la possibilité de faire jouer son droit de préemption, la commune démontre sa forte implication dans l'animation commerciale et artisanale de la vallée.

▲ Skate park à la grenouillère de la Chaudanne

▲ Jeux d'enfants

Actions en faveur de la saison d'été

L'été ne sera pas une saison laissée pour compte. La municipalité l'a rappelé dans les ambitions de son mandat. Et elle confirme sur le terrain sa volonté de tout mettre en œuvre pour dynamiser l'été.

Les grenouillères

Grouillants l'hiver, ces lieux doivent aussi offrir l'été un fort potentiel d'attractivité destiné à stimuler la fréquentation. Les activités y sont déjà nombreuses. L'été dernier, l'accent a été mis sur l'installation d'un nouveau skate park, la création de 2 bikes parks, d'aires de jeux variés et sécurisés (pour les familles avec enfants).

Le refuge du Saut

Fin août 2009, la commune a pris la décision de donner suite à son intention de rénover ce refuge de montagne. L'objectif suivi est de le mettre aux normes et de permettre son extension. 30 à 32 couchages seront ainsi proposés (au lieu de 19 actuellement). Les subventions accordées (80 % en cumulant les aides de l'État, de la Région et du Département) ont entraîné l'adhésion à la poursuite du projet. Dans un premier temps, deux bureaux d'études (l'un pour l'eau et l'assainissement, l'autre pour le volet énergies) vont être mandatés par la commune.

Le VTT : « Bike and Ride », une image forte pour l'été à la montagne !

Méribel joue la carte du VTT et affirme son intérêt pour cette discipline sportive qui fait bon ménage avec la montagne en général et les 3 Vallées en particulier. Au fil des étés, le vélo tout terrain a suivi une courbe ascendante qui le place aujourd'hui dans le peloton de tête des loisirs.

Dans un contexte de baisse de la fréquentation été, l'activité VTT représente, à l'instar des randonneurs et des golfeurs, une niche à exploiter et à développer.

Appelée comme le ski à se diversifier (descente, enduro, free ride, cross-country, bike park, etc.), la pratique du VTT est largement encouragée sur le territoire de la commune. Outre les innombrables circuits balisés (avec une refonte de la signalétique mise en place cette année), deux bikes parks ont vu le jour cet été.

Les aménagements (50 000 € d'investissement) ont séduit la clientèle et tenu leurs promesses et une patrouilleuse a été recrutée afin de sillonner le domaine cyclable.

En 2010, un « bike slope » (itinéraire de descente gravitaire avec des passages en forêt, des modules techniques et ludiques) devrait être réalisé.

▶ Lucie Baudin, patrouilleuse VTT

▲ Bike park

▲ Signalétique VTT

La signalétique sur les sentiers

Trois types de sentiers ont été identifiés. Les travaux programmés vont dans le sens du succès de la randonnée en montagne (première activité des estivants selon l'observatoire de Savoie-Mont Blanc Tourisme).

Cinq circuits du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée et de Promenade) sont proposés sur le territoire communal. Ces circuits seront réhabilités et balisés avec une signalétique indépendante pour l'été 2010.
Montant des travaux : 70 000 € de travaux subventionnés à 80 % par le conseil général.

Les autres sentiers répertoriés sur la vallée vont recevoir (été 2010) une signalétique harmonisée et offrant des informations complètes pour les randonneurs sur les itinéraires été et hiver.

Enfin, concernant le Tour de Tarentaise, les travaux de création et de balisage sont évalués à 119 600 € et programmés en 2011.

La Finale de la Coupe de France VTT 2010

a été attribuée par la Fédération Française de Cyclisme à Méribel.
Celle-ci se disputera les 21 et 22 août 2010.

Pour se faire une idée de l'ampleur de l'événement que Méribel va accueillir :

Pendant quatre jours les entraînements et les compétitions se succéderont. Présence de 1300 à 1500 compétiteurs sur le site dès le milieu de la semaine. 65 teams avec un village d'exposants de 6 000 m². Entre 3 et 10 000 spectateurs attendus, 3 000 nuitées/jour (hors compétiteurs), une large couverture médiatique (presse nationale, presse régionale, presse spécialisée, médias télé etc.). Cette manifestation d'envergure va indubitablement booster la notoriété de la station pour le VTT.

Une nouvelle page va s'écrire !

> ***L'été dernier, environ 4 usagers sur 10 des remontées mécaniques étaient des vttistes.***

Sur les 36 000 montées (sur les deux télécabines de Tougnète et du Pas du Lac) comptabilisées, on a recensé 13 000 vttistes !

AVENIR

Complexe olympique

Modernisation et remise aux normes de cet outil incontournable pour l'animation de la station qui fêtera bientôt ses vingt ans d'existence.
Afin de pouvoir planifier les manifestations et nourrir de nouvelles ambitions, un certain nombre d'aménagements significatifs ont été réalisés.

Bilan

La fréquentation des équipements a accusé une baisse sensible qui est corrélée avec la diminution de fréquentation de la station constatée durant la saison d'hiver dernière. Cet été, en revanche, un frémissement a été enregistré avec une augmentation de 4 % du chiffre d'affaires enregistrée suite à la commercialisation de la glace dans le cadre de stages sportifs.

Nouveautés

De nouvelles animations seront proposées tout au long de l'hiver : galas de patinage, spectacles, concerts, matchs de hockey, soirées à thème, curling, soirées anniversaires, jardin de glace. Retrouvez le programme sur www.meribel.net/

Sécurité

Modernisation de la centrale d'alarme, re-câblage, changement des détecteurs et des avertisseurs, etc., tout le système incendie a été remis aux normes. Les deux tranches de travaux ont été réalisées cette année.
Montant des travaux : ***300 000*** ^ .

▲ Le Complexe olympique

Sonorisation

Confort, sécurité et qualité. Le matériel existant a été complété par 4 nouveaux ensembles audio. La sonorisation permettra de couvrir 100 % de l'événementiel de la patinoire tout en gérant l'évacuation du public.
Grâce à la nouvelle configuration, Méribel va devenir une référence en la matière. Outre l'amélioration de la sonorisation (une grande qualité d'audition qui sera appréciée lors des rencontres de hockey et lors des nombreux événements et animations), l'aspect sécurité (équipements spécifiques destinés à la diffusion de messages d'alerte et de sécurité) a été pris en compte.
Montant des travaux : ***80 000*** ^

Éclairage

Guidés par le double souci des économies d'énergie et de l'attractivité, les travaux entrepris (et opérationnels) donnent une nouvelle dimension à la patinoire.
L'éclairage dernier cri (jeux de lumière, couleurs, variateurs d'intensité etc.) est destiné avant tout à la scénographie. Pour assurer la qualité et la diversité du spectacle (se référer aux Coups de Cœur de l'Office du Tourisme et au calendrier des animations à la fin du magazine), des projecteurs LED de la dernière génération ont été installés. Ces éclairages performants permettent en plus de réaliser des économies d'énergie (un tiers de consommation en moins).
Montant des travaux : ***57 000 ^***

La gestion technique centralisée (GTC)

Ce système de maintenance a été mis en place afin de contrôler et de gérer l'ensemble des postes techniques. Il permet de repérer les dysfonctionnements et de contrôler les consommations d'énergie sur l'ensemble des équipements du complexe olympique. Pilotable à distance, le système est évolutif. On pourra greffer à terme d'autres dispositifs (contrôle d'accès, etc.).
Investissement : ***110 000 €***

Méribel Tourisme
« une stratégie de reconquête »

Pour Éric Braissand, président de Méribel Tourisme (qui a vu le jour en 2007), l'esquisse d'un premier bilan peut être faite :
« En fusionnant dans la même structure, l'Office du Tourisme, la centrale de réservation et la SEM Méribel Événements Loisirs, nous avons mis au point un outil efficace mais aussi fédérateur et participatif ».
Rationaliser, augmenter la productivité, optimiser les ressources humaines, piloter des projets d'avenir et répondre aux enjeux du tourisme à l'heure de l'internet… Les domaines de compétence ne manquent pas. Superstructure décisionnaire et opérationnelle, l'établissement rassemble des élus (10) et des socioprofessionnels (9).
« Force est de constater que les membres sont assidus, s'investissent et que les commissions travaillent » constate le président.

Le client, c'est capital

Pour Méribel, plus que jamais le sacro-saint client est situé au cœur des préoccupations et des stratégies. Fidéliser, mieux accueillir, offrir la quintessence en matière de produit et de valeur ajoutée sont les fers de lance de la nouvelle dynamique de Méribel Tourisme.
Le service en plus : la centrale de disponibilités s'est transformée en centrale de réservations. Véritable agence de voyages, la centrale se charge de proposer de véritables packages : l'hébergement, le skipass, les cours de ski et aussi le transport.
Comme on peut le constater, Méribel Tourisme ne traduit pas seulement les orientations voulues par la collectivité : il épouse les attentes de la clientèle en coordonnant les équipes et les professionnels.

Panorama

À l'heure de la relance, c'est du donnant, donnant !

Afin de revigorer l'économie, dans tous les domaines et à tous les échelons, l'État a décidé de consacrer des moyens conséquents à son plan de relance. Pour la commune, cette mesure s'est concrétisée par le versement de deux années de fonds de compensation de TVA. Cette recette supplémentaire va permettre de réaliser certains travaux et acquisitions prévus dans le programme pluriannuel d'investissement (PPI) plus rapidement.

◀ Office de Tourisme du Mottaret ▲

▲ Ball-trap

“Un vrai bonus!”

Illustration :

- *Au titre des dépenses réalisées en 2007, la commune a bénéficié d'un versement du fonds de compensation de la TVA d'un montant de 1 213 492 ˆ.*

Les Collectivités ne récupèrent pas la TVA sur leurs investissements et l'État compense cette perte par un fonds versé annuellement.

- *Au titre du plan de relance, la commune a perçu 1 248 000 ˆ supplémentaires.*

Condition sine qua non pour être éligible à cette aide substantielle : un engagement de la commune à réaliser des dépenses d'investissement (parc automobile technique, travaux voirie, etc.) à hauteur et à minima de 9 838 000 ˆ.

Condition remplie puisqu'en effet 15 millions d'euros d'investissement ont été inscrits au budget primitif.

Tous les services sont mobilisés pour que cette somme soit mandatée au 31 décembre 2009.

Un véritable coup de pouce, gagnant, gagnant !

Aménagements, études et travaux

Office du Tourisme du Mottaret

Cette année, les travaux ont permis de réaliser un ascenseur (qui dessert tous les niveaux et autorise l'accès aux personnes en situation de handicap), de réorganiser les anciens locaux dévolus à la Poste, de créer un espace internet, d'adapter la banque d'accueil de l'Office, de construire une tour de chronométrage et aussi… des nouveaux locaux dont un pour l'animation, un autre pour les rangements de l'École de ski (ce qui a permis de supprimer le chalet bois).
Montant des travaux : ***600 000 ˆ***

Ball-trap

Les travaux d'insonorisation ont été effectués. Les membres du club de ball-trap ont réalisé certains des travaux. Ce qui a entraîné une moins-value par rapport à la première estimation **Montant des travaux : *22 400 ˆ*** (subventionnés à hauteur de 50 %).

Groupes scolaires

- À Méribel, réhabilitation de la façade sud et peinture du préau.
  Montant des travaux : ***18 000 €***
- Aux Allues, réfection des façades sud et est.
  Montant des travaux : ***23 000 ˆ***

▲ Travaux de peinture au groupe scolaire des Allues

▲ Travaux de peinture au groupe scolaire de Méribel

▲ Rénovation du canal du ruisseau de Fontaine Noire

◀ Périmètre de protection des sources à La Traie

Canal du ruisseau de Fontaine Noire (chef-lieu)
Dans le prolongement des travaux réalisés en 2008 (pour piéger les coulées de boue et les matériaux charriés), l'embouchure du busage a été rectifiée afin de casser la vitesse du flot et retenir les embâcles.
Montant des travaux : ***50 500 €***

Réseau Eaux Usées et Adduction Eaux Potable Raffort–Nantgerel (2e tranche)
La conduite en amiante et ciment qui achemine les eaux usées du Raffort à Nantegerel a été remplacée. La desserte en eau potable et eau pour la défense incendie du Raffort, de Nantgerel et du Plan des Combes a été renforcée.
Montant des travaux : ***125 000 €***

Conduite AEP (Alimentation en Eau Potable) de la route du Villaret
Renouvellement sur 320 m de l'ancienne conduite avec redimensionnement. L'objectif est de permettre à terme de renforcer la défense incendie et la desserte en eau potable.
Montant des travaux : ***50 500 €***

Aqueduc sur la route de la Renarde
Ce canal d'écoulement des eaux pluviales a été re-dimensionné. Le mur de soutènement de la route qui menaçait de s'effondrer a été repris. Un busage de profil rectangulaire a été adopté afin de diminuer l'importance du flux et éviter les risques d'obstruction et d'inondation pour les riverains.
Montant prévisionnel des travaux : ***55 000 €***

Amélioration de la défense incendie (vers le Chézar)
Renforcement de la pression et du débit de protection incendie sur ce secteur qui est raccordé sur le réseau du Villard.
Montant des travaux : ***23 800 €***

Création de réseaux pluviaux sur la route de la Renarde et sur Méribel Village.
Montant de la participation communale (50 % du total) : ***13 500 €***, les constructeurs finançant l'autre moitié de la charge.

Périmètres de protection des sources
202 100 € ont été consacrés à l'aboutissement de la troisième tranche de travaux (secteurs de Seton, Tréju, Quilletaz, Combe Baudry, La Traie, Mouchet et Grand Nant).

Cave de Tueda
Réfection des peintures et des revêtements de sols dans la partie réservée au logement. Dans le laboratoire (l'espace de fabrication), les menuiseries ont été remplacées.
Montant des travaux : ***11 000 €***

▲ Carrefour de Chandon Vanthier

▼ Travaux à Nantgerel

▲ Travaux à Chandon Vanthier

Sécurité et circulation

La politique d'aménagement et de sécurisation des traversées de villages se poursuit à un rythme soutenu. Les travaux et infrastructures réalisés ont été dictés avec le souci de l'intégration dans le paysage, de la prise en compte des transports collectifs et de la priorité accordée aux piétons; des résultats visibles!

Carrefours de Chandon Vanthier

Grâce aux accords trouvés avec les propriétaires riverains, les deux tranches de travaux ont pu être réalisées en 2009 et la voie latérale - initialement programmée pour 2010 - a été finalisée et mise en service.
De fait, la liaison piétonne entre les deux villages est assurée et protégée de la route départementale 90. En outre, cette liaison est éclairée.
Par ailleurs, deux arrêts de bus ont été créés et un conteneur de collecte des ordures ménagères installé.
Tranche ferme : ***92 000 ^***
Tranche conditionnelle : ***275 800 ^***

Trottoir des Silènes

L'objectif de ces travaux était d'assurer la continuité de la liaison piétonne entre les Silènes et La Croix de Verdon. Descriptif des travaux réalisés: aménagement et création de trottoirs, protection des piétons par l'installation de murets « montagne » dotés d'une lisse en bois. Intégration d'un dispositif de collecte des ordures ménagères.
Montant des travaux: ***55 600 ^***

Traversée de Nantgerel

Afin de renforcer la sécurité et la visibilité dans la traversée de ce village, la chaussée est élargie et un mur ouvragé est érigé. Des bordures et des trottoirs sont aménagés ainsi que deux arrêts bus; à la faveur du chantier conséquent et vital pour la population du village, l'éclairage public est renforcé et le réseau d'eau potable remis aux normes.
Montant des travaux:
Pour 2009 : ***646 500 ^***
Pour 2010 (tranche conditionnelle avec création de 23 places de parking) : ***424 800 ^***

▲ Les Silènes

▲ Plans des travaux de Morel - En Garnet

Trottoirs Morel - En Garnet

“Descriptif des travaux réalisés : création de trottoirs pour établir la liaison piétonne entre En Garnet et la Bergerie, déplacement et reconstruction d'un mur en limite de propriété, remise en état de la voirie et mise en place de bordures.
Montant des travaux : ***145 370 €***

Travaux de voirie

Dans le cadre du plan de relance, des travaux supplémentaires (non prévus initialement pour cette année 2009) ont pu être réalisés. L'enveloppe budgétaire s'est élevée à 760 600 ˆ.
Passage en revue des travaux :

- au Hameau du Mottaret, création de trottoirs et de parking avec voie centrale,
- à la Rosière, aménagement de voirie et d'un arrêt de bus,
- à la Gittaz, rénovation de la voirie entre le village et la route départementale et réfection des voiries intra muros,
- au Chef-lieu, réaménagement du chemin des Carons, réfection des enrobés de la route de la Resse et reprise du réseau d'eau potable,
- à Méribel Centre, réfection des enrobés,
- renforcement des structures des arrêts de bus des Allues, de Méribel et de Mottaret,
- travaux de voirie à Méribel Village, Mottaret (route du Châtelet) et Méribel (route du plateau, carrefour du Belvédère),
- mise en place de drains dans la montée du Laitelet et au niveau du parking des Myosotis.

▲ Travaux à Nantgerel

Diagnostic d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) aux personnes en situation de handicap

“Un arsenal législatif a été mis en place afin de garantir l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Rappelons qu'un handicap peut être physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique.

L'accessibilité (ou continuité dans la chaîne de déplacement) s'applique non seulement aux bâtiments neufs (ou ayant changé d'affectation), aux maisons individuelles destinées à la location mais également aux ERP et aux installations ouvertes au public.

État des lieux : sur le territoire de notre commune, 21 établissements sont concernés. La loi Handicap a aussi inscrit dans son texte, la voirie, les espaces publics et les transports.

Quelles sont les zones qui doivent être accessibles ?

Les extérieurs (cheminements, stationnements), les lieux de travail et les zones permettant aux handicapés d'accéder, de circuler et de recevoir les informations diffusées, les locaux d'hébergement et les établissements hôteliers (un label tourisme et handicap a d'ailleurs été proposé par un groupe de travail).

Sur le terrain, les escaliers, les plans inclinés, les portes, les sanitaires, le mobilier et même les éclairages doivent être adaptés aux situations de handicap.

Vers l'autonomie… exige un préalable sous forme de diagnostic d'accessibilité et une mise aux normes avant 2015.

“D'ici là, le diagnostic se déroule en plusieurs phases : avant la fin 2009 pour les ERP de 2e catégorie, pour la voirie et aménagements d'espaces publics, avant la fin 2010 pour les autres ERP.

Pour mieux intégrer la personne atteinte d'un handicap, le diagnostic d'accessibilité s'appuie sur la concertation avec les handicapés, la prise en compte des multiples réglementations et le contact avec les correspondants « accessibilité » des DDE. Le recours à une technologie d'information et de signalétique adaptée est de mise.

En ce qui concerne la commune des Allues, tous les diagnostics ont été réalisés en 2009 avec le concours de la société CAP ERP.

Montant de l'étude : ***17 900 €***

Étude du Plan Communal de Sauvegarde

“Faire face aux risques et gérer des situations exceptionnelles, telle est la finalité de ce plan obligatoire (loi du 13 août 2004, décret d'application du 13 septembre 2005) et dont l'exécution est placée sous l'autorité du maire.

De quoi s'agit-il ?

Ce plan concerne l'ensemble des risques auxquels la collectivité peut être confrontée : incendie, inondation, coupure d'alimentation électrique ou d'eau potable mais aussi phénomènes climatiques extrêmes (tempête, avalanche, coulées de boue ou accident grave).

Concrètement, le plan se traduit par un document qui recense toutes les actions à mettre en œuvre dans le domaine de la sécurité civile. Il a pour vocation de prévoir l'organisation des secours d'urgence à l'échelle de la commune en se dotant de modes de gestion et de moyens adéquats pour faire face rapidement aux événements. Une étude, confiée à un cabinet spécialisé, est en cours. Elle sera achevée en juin 2010.

Plan-défibrillateur

Un arrêt cardiaque peut frapper n'importe qui, à tout moment et sans distinction d'âge. Plus de 85 % des arrêts cardiaques sont consécutifs à une fibrillation ventriculaire (le cœur conserve une activité électrique mais anarchique et pouvant entraver la circulation du sang dans le corps). Dans cette situation, le seul traitement est de soumettre le cœur à un choc électrique pour qu'il retrouve un rythme normal. Ce choc est délivré par un défibrillateur. La commune a fait installer quatre de ces appareils : à l'Office du Tourisme de Mottaret, à celui de Méribel, au parc olympique et à la mairie des Allues. Ils sont positionnés à l'extérieur de ces bâtiments et accompagnés d'une explication. En coordination avec le centre de secours, la société Cardiosecours a assuré une formation sur les sites d'installation et une démonstration à la Maison des Générations, le 6 décembre 2009. **Montant investissement : 9 855 ^**

▲ Chapelle de la Gittaz

▲ Grille dans l'Église des Allues

Patrimoine et culture

Chaque époque engendre des chefs-d'œuvre : le Scribe égyptien, la Vénus de Milo, le Baiser de Rodin… mais aussi les cathédrales, les châteaux, les musées…
Dans la vallée, au gré des balades, on peut découvrir au détour d'un chemin ou en arpentant les ruelles d'un village, ici une chapelle, là un four, plus loin une scierie.
Tous ces témoignages du passé révèlent les traces d'une présence humaine, d'une culture, d'un mode de vie. Depuis plusieurs années, les municipalités qui se sont succédées ont pris conscience de la valeur de ce patrimoine unique et poursuivent avec passion le travail de restauration de ces chefs-d'œuvre locaux qui font l'admiration des vacanciers et la fierté des habitants des villages de la vallée.

Chapelle de la Gittaz

Une belle entreprise de sauvetage et de restauration ! Chacun peut se souvenir du délabrement de cet édifice. Plutôt que d'envisager une démolition pure et simple, la municipalité a pris l'option d'une réfection complète en différentes étapes : reprise du gros œuvre, consolidation, drainage, nouvelle charpente et toit recouvert de lauze, dépose d'enduits intérieurs et extérieurs, nouvel autel et restauration des peintures murales.

Ces dernières (qui datent de 1812) ont fait appel à des techniques sophistiquées et au talent d'Isabelle Rosaz. Le travail sur site a été suivi d'un travail à l'atelier. Les peintures, d'un grand intérêt à la fois historique, artistique et iconographique, ont ainsi été restaurées avec la minutie d'un horloger. Les autres fresques sont l'œuvre de Virgine Célégato. Coup de chapeau pour la chapelle !

Montant des travaux : ***150 000 €***

L'association du village de la Gittaz pour la remise en état de la cloche a pris en charge une dépense de 1 246 € auprès de la société Paccard, spécialiste savoyard dans ce domaine.

Chapelle du Villaret

Afin de préserver la salubrité de la construction récemment rénovée, des drains ont été réalisés en périphérie de l'édifice.

Montant des travaux : ***23 500 ˆ***

▲ Chapelle du Villaret

▲ Église Saint Martin

Église Saint Martin des Allues

“Comment permettre aux visiteurs, en dehors des circuits organisés par l'Office du Tourisme et la FACIM, de pouvoir admirer l'un de ces trésors de l'Art Baroque en Savoie ?
Comment se protéger, pendant les heures d'ouverture, de gens « mal intentionnés » (des vols ont été commis dans un passé récent) ?
Le conseil paroissial et la commission chargée des travaux se sont entendus sur la solution consistant à mettre en place une grille de sécurisation dans le narthex (le sas d'entrée).
Montant des travaux : *44 850 ^* (dont une partie subventionnée par le Conseil Général).
Cet automne, une rampe d'accès extérieure pour les personnes à mobilité réduite a été réalisée.

Le Four des Clarines

“Ce bâtiment original, situé dans le cœur historique du village se dégradait, voire menaçait de s'écrouler.
Grâce aux travaux réalisés cette année, le four a retrouvé sa splendeur d'antan et son utilisation peut reprendre.
Il a été démoli, puis reconstruit avec fidélité par des artisans dotés d'un sens artistique et d'une passion pour les « vieilles pierres ». Lieu collectif ou individuel de cuisson mais aussi lieu de vie et de fête, le four a été sauvé de l'abandon.
Montant des travaux : *71 000 €*

▲ Four des Clarines

Historique de l'église des Allues, racontée par son gardien Cyril Derepas

Au cœur du village des Allues, l'église Saint Martin accueille en période touristique, des visiteurs tous les jours de la semaine de 10h à 18h et pour les offices à 18h.

Le patron est Saint Martin de Tours, fêté le 11 novembre.

Fils d'un tribun de l'armée romaine, né en dans l'actuelle Hongrie, St. Martin était un soldat romain, converti au Christ pendant une garnison à Amiens. Après avoir partagé son manteau avec un mendiant, le Christ lui apparut alors vêtu de ce même manteau.

Fondateur, avec l'évêque Hilaire, du premier monastère de Gaule centrale, à Ligugé, dans la Vienne, puis évêque de Tours en 371, il fonde ensuite le monastère de Marmoutier, et évangélise tout l'ouest de la Gaule, érigeant des monastères, en convertissant le grand comme le petit peuple.

Aujourd'hui encore, à Tours, son tombeau attire des foules de visiteurs. Quantité de localités et édifices religieux portent son nom.

L'église a été reconstruite en 1698.

Sa construction fut menée à bien par les ouvriers maçons et tailleurs de pierre Millan et Michel de la commune de Passy. Le retable du maître Todescoz du val d'Aoste, sculpteur également des retables de Le Bois, de St Oyen, de Pussy, de Saint Martin et de Granier, occupe agréablement le fond du chœur.

La commande ou prix-fait de l'ouvrage est exposé et consultable sur place par les visiteurs.

Cette fin de siècle fut celle des rénovations pour l'église : la voûte fut rénovée en 1973 par Édouard Rigotti et le retable en 1989 par Daniel Vanjean.

Ses vitraux, crées par les ateliers Bessac de Grenoble, offrent des représentations de St. Martin, de la Sainte Vierge, de Sainte Agathe de Don Bosco…

Plus récemment, des travaux ont permis la mise en place d'une grille en fer forgé à l'entrée permettant aux visiteurs d'accéder librement à ce lieu de prière, en protégeant le site.

À noter :

- l'accès en navettes gratuites l'hiver pour paroissiens et visiteurs.

Bibliographie :

- Marius Hudry : « Le guide de la Tarentaise » et « Chemins du Baroque »
- Michelle Brocart : « Églises et chapelles en Tarentaise »
- Abbé Garin « Vallée de Bozel : chroniques religieuses »

Tous ces ouvrages sont consultables sur place à la bibliothèque (Maison des Générations)

Un site internet : www.martinallues.com

Vie sociale et scolaire

Entre projets éducatifs ou récréatifs et nouveaux services à la population, la municipalité multiplie les initiatives. Elle fonde ainsi son action sur le soutien aux différentes composantes humaines de la vallée… Des plus petits aux plus grands, personne n'est laissé pour compte.

Bilan collecte du sang du 6 juillet 2009

61 prélèvements ont été effectués. Ce chiffre se situe dans la moyenne des années précédentes.

À noter : la prochaine collecte aura lieu le lundi 19 juillet 2010.

▼ Sortie du 3e âge à Yvoire

La sortie du 3e âge

Incursion en Haute Savoie… La sortie annuelle, organisée le 24 septembre 2009 par le CCAS, a eu pour destination Yvoire et ses environs.

L'excursion s'est déroulée en deux parties.

Le matin, visite du Jardin des Cinq Sens. Ce jardin privé du château, est un site classé « jardin remarquable » par le Ministère de la Culture.

Les visiteurs d'un jour ont pu apprécier le labyrinthe des charmilles - véritable caprice épicurien - qui permet de découvrir, au détour des allées et au milieu des arbres fruitiers, des bassins et des volières, des centaines de fleurs et de plantes dont certaines, très anciennes, sont conservées avec amour.

Un univers dédié au plaisir des sens.

L'après-midi, après le déjeuner organisé à Sciez, les participants se sont promenés dans la charmante cité fleurie d'Yvoire.

Au bord du lac franco-suisse, cet ancien village de pêcheurs (qui appartient à l'association des plus beaux villages de France) fut, du haut moyen âge (622 - 987) aux invasions gênoises du XVIe siècle, la sentinelle du Léman.

Soixante-sept personnes ont pris part à cette excursion.

Le point sur les effectifs scolaires à la rentrée 2009-2010

La rentrée 2009-2010 se caractérise par le regroupement de classes entre la maternelle et l'école élémentaire de Méribel. Cette mesure, qui consiste à uniformiser l'effectif par classe en anticipant sur le nombre d'élèves saisonniers à venir, est destinée à éviter la création d'une classe saisonnière comme cela avait été le cas l'an passé.

Groupe scolaire des Allues : directrice Madame Stéphanie Jacquart

Enseignant	Classes	Nombre d'élèves
Mme Sylvie GIACOMETTI	Petite section maternelle Moyenne section maternelle	23 + 2 saisonniers
Mme Laure NICOL	Grande section maternelle CP	19 + 5 saisonniers
Mlle Céline FONTANIVE	CE1 – CE2	20 + 4 saisonniers
Mme Stéphanie JACQUART	CM1 – CM2	28 + 1 saisonnier

École maternelle de Méribel : directeur Monsieur Benoît Jacquart

Enseignant	Classe	Nombre d'élèves
M. Benoît JACQUART	Petite section maternelle Moyenne section maternelle	16 + 8 saisonniers

École élémentaire de Méribel : directrice Madame Marie-Ange Hacquet

Enseignant	Classes	Nombre d'élèves
Mme Christelle DEVILLER	Grande section maternelle CP	15 + 6 saisonniers
Mlle Myriam FAVRE	CE1 – CE2	26 + 3 saisonniers
Mme Marie-Ange HAQUET	CM1– CM2	20 + 5 saisonniers

« A l'école à Méribel, on apprend aussi l'anglais ! Elémentaire, mon cher Watson ! »

PANORAMA

Un service d'accueil en cas de grève des enseignants

Depuis la rentrée 2008-2009, la mairie organise un service d'accueil qui est activé en cas de grève des enseignants.

Afin d'optimiser la mise en œuvre de ce service minimum d'accueil, les parents sont invités, dès qu'ils ont connaissance de l'absence de l'enseignant, à inscrire leur enfant rapidement par téléphone auprès du service scolaire de la mairie.

À noter : pendant les jours de grève, les services de transport et de restauration scolaires sont maintenus.

Bilan du service pour l'année 2008-2009 : trois services assurés

- 20 novembre 2008, présence de 39 élèves (sur le total des 3 écoles)
- 29 janvier 2009, présence de 4 élèves (école élémentaire de Méribel)
- 19 mars 2009, présence de 4 élèves (école élémentaire de Méribel).

Remercions l'équipe de Bernard Lepki qui a parfaitement assuré cet accueil.

Les garderies périscolaires de Méribel et des Allues

Un bilan positif

Dès la rentrée de septembre 2008, la garderie périscolaire, mise en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accueillait les enfants à Méribel.

Cette structure - expérimentée pendant deux ans - fonctionne uniquement pendant la saison d'hiver. L'hiver dernier 8 enfants ont fréquenté la garderie (le maximum autorisé étant de 10 pour une surveillante).

Pour les Allues, la garderie périscolaire fonctionne à l'année depuis la rentrée 2008. Là encore, il s'agit d'un test sur deux années.

On peut inscrire les enfants uniquement pour la saison d'hiver (1er décembre - 30 avril). L'an passé, 8 enfants étaient enregistrés à l'année et 7 enfants supplémentaires pendant la période hivernale.

Les garderies périscolaires, mode d'emploi :

Elles fonctionnent tous les jours d'école : (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

- aux Allues : de 16h15 à 18h30.
- à Méribel : de 16h30 à 18h30.

Où et comment s'inscrire ?

Auprès du service scolaire de la mairie.

Les tarifs :

- l'inscription à l'année s'élève à 460 € pour 10 mois de fonctionnement (versement d'un acompte de 138 € - soit 30 % - au moment de l'inscription, le solde en deux règlements de 161 € chacun exigibles au 31 janvier et au 30 avril)
- l'inscription à la saison est de 230 € pour 5 mois de fonctionnement (versement d'un acompte de 69 € - soit 30 % - à l'inscription, le solde de 161 € étant payable le 15 mars).
- l'inscription au mois (depuis 2009) uniquement en cas de disponibilité : 50€ le mois.

Soins infirmiers à domicile

Ce service est assuré par le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) à la Maison de Retraite de « La Centaurée » à Bozel.

Téléphone : 04 79 00 16 67

Repas à domicile

A la fin de cette année, le portage des repas a été mis en place.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne n'étant plus en mesure de préparer son repas (en raison d'une perte temporaire ou définitive d'autonomie) mais également, les personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées, celles fragilisées par une dégradation de leur état de santé. Il faut aussi résider sur le canton de Bozel.

Comment fonctionne ce service ?

Le plateau-repas (entrée, plat, fromage, dessert, pain et soupe) est confectionné par un traiteur. Les repas sont livrés à domicile.

Tarif indicatif : 9.50 € par repas.

Renseignement auprès de l'ADMR à Bozel.

Téléphone : 04 79 55 00 43

Aides financières et fiscales

Dans le cadre de l'ADPA (Aide à Domicile des Personnes Agées) et en fonction de vos ressources, une aide financière peut être apportée par les caisses de retraite ou par le Conseil Général de la Savoie. A savoir : si vous êtes imposable sur le revenu, vous pourrez prétendre à une réduction d'impôts.

Infos
générales et pratiques

INFOS GÉNÉRALES & PRATIQUES

▲ Site du gouvernement Tousaunumerique.fr

Infos pratiques

la TNT

“L'émetteur de la Saulire a été mis en service en mai 2009. Les opérateurs « multiplex » qui y ont été installés permettent de réceptionner 18 chaînes gratuitement. Pour les modalités techniques de réception, nous vous invitons à prendre contact avec votre installateur habituel.

À consulter : le site du gouvernement tousaunumerique.fr

Bon débarras…

“Vous voulez renouveler votre électroménager, changer de literie, investir dans de nouveaux meubles ?

Avant de vous séparer de votre matériel (électroménager en état de fonctionnement, linge de maison, outillage pour bricolage, bibelots, vaisselle, livres, jouets, meubles), pensez à contacter le CAPS (Comité Accueil Précarité Solidarité) qui effectuera gratuitement son enlèvement.

CAPS- 24 rue Félix Chautemps 73200 ALBERTVILLE
Téléphone : 04 79 37 48 96 - Fax : 04 79 37 87 47
Courriel : caps6@wanadoo.fr

Info sur les capsules bleues

“Ne jetez plus vos capsules en plastique (à l'exception de celles en contact avec des produits toxiques ou dangereux) et vos bouchons de liège. Des points de collecte ont été mis en place dans la vallée. La vente des bouchons (rachetés 200 € la tonne) est destinée à acquérir du matériel permettant d'améliorer les conditions de vie des personnes handicapées, à favoriser le handisport ou à aider ponctuellement des associations en difficulté.

À consulter : http://lesbouchonsdamour73.free.fr

Calendrier des expositions à l'Office du Tourisme de Méribel

Du 19 décembre 2009 au 2 janvier 2010
Christian BURDET
Des aquarelles sur le thème de la montagne et de Méribel, avec des paysages familiers de la station : le vieux village des Allues, la Saulire, le Mont-Vallon, les vieilles fermes traditionnelles, les chapelles oubliées… L'exposition est complétée par des tableaux du vieil Annecy et du vieux Lyon. L'artiste présentera également son dernier livre « Des maisons dans l'histoire ».

Du 3 janvier au 9 janvier 2010
Blandine ATTEY et Thierry JAY
Exposition de deux artistes contemporains : Blandine Attey, artiste peintre aussi à l'aise dans le réalisme que l'abstraction, propose de découvrir un large éventail de son travail à travers des acryliques, encres et techniques mixtes sur toile et sur papier, inspirées de la Savoie, de l'Homme en quête de lui-même, de ses voyages, et de l'esprit d'enfance.
Thierry Jay, amoureux des mots, nous livre là ses dernières créations.

Du 10 janvier au 16 janvier 2010
Catherine DETOUR
Linogravures et gravures sur bois : voici l'univers de l'artiste. Les tableaux de Catherine Detour sont un savant équilibre de lignes, de courbes et de couleurs, créant un monde abstrait et dynamique.
Linogravure : art de graver une matrice sur du linoléum puis de l'imprimer sur du papier, de la toile, en utilisant des encres de typologie.

Du 17 janvier au 30 janvier 2010
VEYRINS
Veyrins présente une collection d'aquarelles traduisant sa passion de la haute montagne, de la vallée de Méribel et des fleurs.

Du 31 janvier au 13 février 2010
Sandrine ORISIO
Orisio vous présente Ô
Nouvelle série de compositions abstraites où le lyrisme suscite des émotions, des résonances qui vous invitent au voyage. Formats de 100 x 100 cm, technique mixte sur aluminium. Autre nouveauté cette année, les laques, petits bijoux pour les yeux par leur aspect précieux qui dénote de la sensibilité et de la finesse.

Du 14 février au 27 février 2010
Laurence PERAIN et Aline LAPLAGNE
« Au-delà des formes et des couleurs »
Deux techniques, deux sensibilités, deux âmes voyageuses… et pourtant un travail commun autour de la forme, de l'épure et du symbole.
Picturalité, recherches esthétiques de la composition, du cadre, les deux artistes ont trouvé un écho à leur propre démarche dans le travail de l'autre, et c'est tout naturellement qu'elles exposent ensemble le fruit de leurs dernières créations afin de faire résonner matière, support et espace.

Du 28 février au 13 mars 2010
Dominique FRELY
Dominique Frély aime venir exposer à Méribel car elle aime la neige.
Elle vient avec plusieurs paysages mais aussi quelques personnages ; c'est un monde magique entre figuratif et abstrait. La matière est riche, dense, lumineuse. Son couteau raconte la Savoie, la Provence, l'hiver, le vent, les arbres, les vibrations de la nature. Ce n'est pas une peinture à message mais l'expression d'un rêve, une promenade, un poème…

Du 14 mars au 27 mars 2010
EDEL'ART
Association des Artistes et Artisans d'Art de la Vallée de Méribel.
Cette année à nouveau, l'Association Edel'Art, artistes et artisans de nos vallées, est heureuse de vous présenter ses talents : peintures, assemblages, sculptures, broderies, vitraux vous attendent pour votre plaisir et dans la bonne humeur.

Du 28 mars au 10 avril 2010
Thierry JAY et Anne HUDRY
La rencontre de deux artistes contemporains régionaux : Anne Hudry présente ici ses fleurs, bestioles, trompe-l'œil, et autres créations figuratives sur toile et sur bois, ainsi que ses dernières œuvres plus contemporaines.
Thierry JAY, collectionné à l'international et côté sur « ARTPRICE.fr », nous livre cet hiver au travers de cette exposition son amour des mots sur différents supports.

Du 11 avril au 24 avril 2010
Jacqueline BARLET
Les voyages sont sa principale source d'inspiration : les aquarelles de Jacqueline Barlet nous invitent à la découverte de différentes régions, au gré des saisons…

Les rendez-vous de l'hiver

Décembre

4/5 > Téléthon
12 > La Cubelée
16 > Coupe du Monde FIS de ski freestyle – bosses en parallèle
19 > Coupe de France de ski freestyle
22 > Spectacle enfants
24 > Méribel Cup - Arrivée du Père Noël
Messe de Noël
25 > Spectacle de Noël
26/27 > Slalom FIS Hommes en nocturne
29 > Méribel Cup
29 > Match de hockey - Coupe de la ligue
31 > Soirée du Nouvel An
Descente aux flambeaux - Feux d'artifice
Snow Dance Floor

Janvier

6 > Noël russe
9/10 > Championnat de France junior de biathlon
15/16 > Ski Lex - 36e Championnat de ski des Professions juridiques et judiciaires
24/27 > Ski Test Tour
30/6 Fév. > Championnats internationaux des Forces Armées Britanniques

Février

8/9 > Coupe d'Europe de ski alpin hommes – Slalom et géant
9 > Spectacle pour enfants
11 > Méribel Cup
14 > Saint Valentin
16 > Spectacle pour enfants
18 > Méribel Cup
23 > Spectacle pour enfants
24 > Carnaval
25 > Méribel Cup

Mars

2 > Spectacle pour enfants
4 > Méribel Cup
4 > Celtic Legends - spectacle de danse celtique
7/12 > Challenge international des entreprises
15/19 > Méribel Live
20/26 > Altitude Festival
27 mars/9 avril > Championnats de ski de Grande-Bretagne

Avril

5 > 8e 3 Vallées X Wing Rallye
8 > 6e Fête Mérifique
8/9 > Rossignol Démo Tour
10 > Pro-Am des Équipes de France de ski alpin

Mais aussi fanfares, après-ski musicaux, pistes musicales avec l'équipe d'animations, et plein d'autres activités encore…
Auditorium de Méribel : films, conférences, concerts, spectacles pour enfants.
Consultez le "Coup de Cœur" !

État civil 2009

Naissances

GAUTIER Titouan
OSTROWSKI Justine
WADE Noah
DUPONT Maélisse
DELPEYROU Nina
DERDERIAN Karékine
RIBIERE Timéo
RIBIERE Yuna
EULLIOT Zélie
CHAVASSET-NID BIHI Romane
LAGER Théo
RUSSO Anaïs
DANEL-ISHAQ Djina
RENAUT Maxime
MENGIN Noé
RAFFORT Emmy
DUMAS Fleur
DENJEAN Laeticia
FALCOZ Tristan
GELDRES Elda
BORREL Ilann
GORRAND Maude
BAILEY Jacob
JENKINS Thomas
REGENT Maëly
MAHÉ Nahel

Mariages

LOY Marc & PORTMAN Marie-Anne
DANEL Eric & ISHAQ Parven
LAU Chris & BAU BASTERO Raquel
DUQUENNE Nicolas & KARAVASHKINA Arina
VIVET Emmanuel & ALLEMAND Caroline
DUHOUX Christophe & HOGAN Niamh
BLANCHE Richard & BLANC Emma
PUGIN Michel & RAFFORT Sylvie
FORRE Eric & CALLAERT Valérie
KARSENTY Jean-Baptiste & ROSSO Audrey

Décès

BESNIER Yohann
HEIJN Nicolena née DE GANS
MARTIN Roger
GACON Isabelle
CHARDONNET Roger
GUELA Thierry
FRAISSARD Eugène
MAINAZ Jeanne née SIMILLON

Etat civil du 1er novembre 2008 au 15 octobre 2009

Publication périodique gratuite
éditée par la Commune des Allues
• **Directeur de la publication:**
Th. Monin
• **Comité de rédaction:**
E. Braissand, Th. Carroz, F. Dupont, Cath. Raffort, C. Raffort, M. Schilte
Services de la Mairie.
• **Conception graphique et maquette**
www.thuria.com - D8520
• **Rédaction:**
J-M Gouédard et services de la mairie
• **Crédit photo:**
J.M Gouédard, S3V, Méribel Alpina, Mairie des Allues, X
• **Distribution:**
> par voie postale
> en mairie des Allues
> dans les offices du tourisme
• **Téléchargeable sur:**
www.mairiedesallues.fr

Clic droit

Retrouvez l'actualité de votre mairie sur le site
www.mairiedesallues.fr

à Cœur ouvert Les Allues

Les numéros utiles

Mairie des Allues
73550 MÉRIBEL
Services administratifs :
Tél. 04 79 08 61 04
Fax : 04 79 08 52 07
Services techniques :
Tél. 04 79 08 98 20
Fax : 04 79 08 98 21